La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

52me année. MONTREAL, VENDREDI MATIN, 4 JUIN 1880. No. 225

CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

Changement d'Heures.

LE ET APRES

Lundi, 3 Mai 1880

Les Trains partiront comme suit :

	MALLE.	EXPRESS.
Laisse Hochelaga pour Hull	8.30 a.m.	5.15 p.m
Arrivant à Hull	12.40 p.m.	9.25 p.m
Laisse Hull pour Hochelaga	8.20 a.m.	5.05 p.m
Arrive à Hochelaga	12.30 p.m.	9.15 p.m
		Train de Nuit.
Laisse Hochelaga pour Québec	3 00 p.m.	10.00 p.m
Arrive à Québec	9 00 p.m.	6.30 a.m
Laisse Québec pour Hochelaga	10.40 a.m.	9.30 p.m
Arrive à Hochelaga	4.45 p.m.	6.30 a.m
Laisse Hochelaga pour St. Jérôme	5.30 p.m.	Trains "Mixte."
Arrive à St. Jérôme	7.15 p.m.	——
Laisse St. Jérôme pour Hochelaga	——	6.45 a.m
Arrive à Hochelaga	——	9.00 a.m

[Des convois spéciaux font le service entre Hull et Aylmer.]

Les Trains quitteront la Station du Mile-End *sept minutes* plus tard.

De magnifiques Chars-Palais sont attachés à tous les convois de Passagers, et des Chars-Dortoirs sont attachés aux convois de nuit.

Les Trains qui vont à Ottawa ou qui en arrivent se relient avec les Trains qui arrivent et qui partent pour Québec.

Tous les Trains circulent d'après l'heure de Montréal.

BUREAU GENERAL : 13, Place d'Armes.
BUREAU POUR la VENTE des BILLETS : 202, Rue St. Jacques.

L. A. SENÉCAL.
Surintendant-Général.

29 Avril. 196—r

LIGNE DES MARCHANDS.

Vapeur PRUSSIA,

CAPT. H. ZEALAND,

Quittera le quai des Soussignés, MARDI, le 1er Juin, à 2 heures P. M.

Prix de passage, de Montréal à Détroit...$12
Prix de passage de Montréal à Chicago, $18, aller et retour, $34.

[Repas et lits compris.]

Et tout le confort imaginable.

G. E. JAQUES.
221 108, Rue Communes.

1880 1880

SERVICE PAR VAPEUR

ENTRE

Longueuil et Montréal.

Depuis 5 hrs. A.M. jusqu'à 7½ hrs. P.M.

Jusqu'à nouvel ordre, le service entre LONGUEUIL ET MONTREAL se fera, autant que possible, comme suit :

De Longueuil au Pied-du-Courant,
[les jours ouvrables]

De Longueuil—A 5, 6, 7, 8, 8½, 9, 10 et 11 hrs. A.M., midi, 1, 2, 3, 4, 5, 5½, 6 et 7 heures P.M.

Du Pied-du-Courant—A 5½, 6½, 7½, 8½, 8¾, 9½, 10 et 11½ heures A.M., 12½, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 5¾, 6½ et 7½ heures P.M.

Les Dimanches.

De Longueuil—A 8½ heures A.M., 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 heures P.M.

Du Pied-du-Courant—A 9 heures A.M., 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½ et 7½ heures P.M.

8 Mai. 203—r x

Compagnie de Navigation de Laprairie

1880 1880

Le et après Lundi, le 31 MAI et jusqu'à avis contraire, le

Vapeur "LAPRAIRIE"

Capitaine DEMERS,

Partira aux heures suivantes, [autant que possible] les Dimanches et Fêtes exceptés :

DE LAPRAIRIE :

5.30 A. M.	1.00 P.M.
8.15 A. M.	5.30 P.M.

DE MONTREAL :

6.30 A. M.	4.00 P.M.
11.00 A. M.	6.30 P.M.

LES DIMANCHES ET FETES

De LAPRAIRIE—8.15 A. M. et 5.00 P. M.
De MONTREAL—2 00 P. M. et 6.00 P. M.

J. BROSSEAU, Secrétaire.

29 mai. 220—x

Le Vapeur "PERSIA"

Quittera le Quai, situé au coin des Rues Colborne et Commune, chaque VENDREDI, à 7 heures P.M., pour

	Prix.
Toronto	$7.00
Ste. Catherine.	7.50
Chutes du Niagara	8.50
Buffalo	9.00

Repas et lit compris. L'aménagement de ce vapeur est parfait.

NORRIS & ROUTH,
A l'étage supérieur du No. 22, Rue St. Jean.

8 Mai. 203—t n

Seule Ligne Directe pour la France

Compagnie Generale Transatlantique

ENTRE

New-York

ET LE

HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la Rivière du Nord, au pied de Morton Street, comme suit :—

Amérique, B. Jouela	9 Juin	6 30 A.M
France, Trudelle	16 Juin	11 30 A.M
Canada, Frangeul	23 Juin	5.00 P.M

Prix du passage pour le Havre—
Première cabine (Vin compris)...$100 et $ 80
Entrepont — — ... $ 26

Billets aller et retour à prix réduits valables pendant une année.

Chèques sur le Crédit Lyonnais pour toutes sommes.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent évitent en prenant ces steamers les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche tout en épargnant beaucoup d'argent, d'ennui et de temps.

LOUIS DE BEBIAN, AGENT
6, Bowling Greenfoot of Broadway.
Ou à D. MASSON & CIE.,
Agents pour Montréal

Ligne Allan.

SOUS CONTRAT avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1880.—ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.—1880

Les Lignes de cette Compagnie se composent des Vapeurs suivants, de première classe à plein pouvoir, construits sur La Clyde, en fer et à double engin.

VAISSEAUX.	TONN.	COMMANDANTS
Parisian	5400	En construction.
Sardinian	4100	Lt. J. E. Dutton, R.N.R
Polynesian	4100	Capt. R. Brown.
Sarmatian	4000	" A. D. Aird.
Circassian	3800	" James Wylie.
Moravian	3650	" John Graham.
Peruvian	2600	Lt W. H. Smith, R.N.R
Nova Scotian	3300	Capt. W. Richardson.
Hibernian	3600	Lt. F. Archer, R. N. R.
Caspian	3200	Capt. M. Trocks.
Austrian	2700	" Robt. Barrett.
Nestorian	2700	" J. G. Stephen.
Prussian	3000	" Jos. Ritchie.
Scandinavian	3000	" Hugh Wylie.
Manitoban	3150	" McDougall.
Canadian	2600	" C. J. Menzies
Phoenician	2800	" James Scott.
Waldensian	2600	" Moore
Lucerne	2800	" Kerr
Acadian	1500	" Cabel.
Newfoundland	1250	" Mylins.
Buenos Ayrean	4200	" Neil McLean.
Grecian	4200	" LeGallais.

Les STEAMERS de la Ligne de Liverpool faisant voile de Liverpool chaque JEUDI, et de Québec chaque SAMEDI, [arrêtant à Lough Foyle], pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse, doivent partir :

DE QUEBEC :

Polynesian	Samedi,	8 Mai.
Moravian	"	15 Mai.
Sarmatian	"	22 Mai.
Circassian	"	30 Mai.
Sardinian	"	5 Juin.
Peruvian	"	12 Juin.

Des steamers extra partiront pour Liverpool à des intervalles réguliers pendant la saison :

Prix du Passage de Québec :

Cabine ... $70 et $80
(Selon l'accommodation.)
Intermédiaire ... $40.00
Entrepont ... $25.00

Les steamers de la Ligne de la Malle Royale d'Halifax, de Halifax à Liverpool, via St. Jean, T.N., doivent partir :

DE HALIFAX :

Caspian	Mardi,	11 Mai.
Nova Scotian	"	25 Mai.
Hibernian	"	8 Juin.

Prix du passage entre Halifax et St. Jean.
Cabine...$20 Intermédiaire....$15
Entrepont...$6.00.

Les steamers de la Ligne de Glasgow partiront de Québec comme suit :

Grecian	Le ou vers le	12 Mai.
Waldensian	"	26 Mai.
Buenos Ayran	"	2 Juin.
Manitoban	"	9 Juin
Phoenician	"	16 Juin.
Grecian	"	23 Juin.

Et dorénavant à des intervalles réguliers.
Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau.
Les Cabines ne seront pas retenues à moins d'être payées d'avance.
Billets directs pour Liverpool, les différents Ports du Continent et toutes les parties du Canada et les Etats de l'Ouest.
Pour Fret et autres renseignements, s'adresser : A Québec, à Allans, Rae & Cie. ; Havre, à John M. Currie, 21 Quai d'Orléans ; Paris, à Alexander Hunter, 7, Rue Scribe ; Anvers, à Aug. Schmith & Cie., ou Richard Berns ; Rotterdam, à Ruys & Cie. ; Hambourg, à C. Hugo ; Bordeaux, à James Moss & Cie. ; Brême, à Heirn Ruppel & Sons ; Belfast, à Charley & Malcolm ; Londres, à Montgomerie & Greenhorne, 17 Gracechurch street ; Glasgow, à James & Alex. Allan 70 Great Clyde street ; Liverpool, à Allan Bros., James street ; Chicago, à Allan & Cie., 73 La Salle street ; à New-York, à Leve & Alden, 271, Rue Broadway.

H. & A. ALLAN,
Coin des Rues Youville et Commune,
Montréal.

11 Mai. 205—r

La Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.

Les vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit

Le vapeur *QUEBEC*, Capt. Nelson, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

Le vapeur *MONTREAL*, Capt. Burn, les Mardis, Jeudis et Samedis, à 7 heures P.M.

Les bateaux faisant le service entre

MONTREAL & HAMILTON,

et les ports intermédiaires, et se reliant à Toronto avec les bateaux allant à Niagara et à Buffalo ainsi qu'avec les chemins de fer pour l'Ouest, partiront jusqu'à nouvel ordre, tous les matins (Dimanche excepté,) du Bassin du Canal, à 9 hrs. A.M., et de Lachine à l'arrivée du train de midi, et de Côteau Landing, à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 5 heures P.M.

Le steamer *BOHEMIAN*, Capt. J. Ranki, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires du Bassin du Canal à midi, et de Lachine à l'arrivée du train de trois heures les mardis et vendredis.

Le vapeur *TROIS-RIVIERES*, Capt. Duval, part pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis à 2 heures P.M., en connexion à Sorel avec le vapeur *Sorel* pour St. François et Yamaska.

Le vapeur *BERTHIER*, Capt. L. H. Roy, part pour Berthier tous les Mardis, les Jeudis et les Samedis à 3 heures p.m. en connexion à Lanoraie avec le chemin de fer de Joliette.

Le vapeur *CHAMBLY*, Capt. Fra Lamoureux, part pour Chambly tous les Mardis et Vendredis à 2 hrs. p.m., le vendredi faisant connexion à Lanoraie avec les chars pour Joliette.

Le vapeur *TERREBONNE*, Capt. E. Laforce, part tous les jours [dimanches exceptés], pour l'Assomption, à 3 heures p.m.

BUREAUX DE BILLETS, où l'on peut retenir les cabines chez R. A. Dickson, No. 133, Rue St. Jacques, et au Bureau des Billets, Quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier, et chez R. McEwen, Bassin du Canal.

J. B. LAMERE, Agent Général. ALEX. MILLOY, Agent du Trafic.

Bureaux Généraux, 228 rue St. Paul.
Montréal, 3 Mai 1880. 189

Compagnie de Navigation de la Riviere Ottawa.

Vapeur Quotidien de la Malle entre Montréal et Ottawa.

Les passagers pour Ottawa et tous les ports intermédiaires doivent prendre le train de Lachine de 7 heures 15 A. M. pour prendre passage à bord des vapeurs.

Prix de passage de première classe pour Ottawa ... $2.50
Do do do aller et retour 4.00
Do do seconde classe do do 1.50

EXCURSIONS quotidiennes en prenant le train de Lachine de 7 hrs. 15.

VOYAGE DE JOUR A CARRILLON, de retour le soir, en passant par le Lac des Deux-Montagnes, et les rapides de Lachine. Prix de passage, aller et retour, $1.25.

EXCURSIONS AUX SOURCES DE CALEDONIA à prix réduits.

Pour les voyages de l'après-midi à Lachine en revenant en vapeur par les rapides, il faut prendre le train de chaque jour qui part pour Lachine à 5 heures P. M.

Pour les excursions du samedi après-midi pour Ste. Anne, il faut prendre le train qui part pour Ste. Anne à 2 heures P. M. Le retour se fera en steamboat en passant par les rapides de Lachine.

Billets à vendre aux principaux hôtels, aux bureaux du Grand-Tronc et à ceux de la Compagnie, No. 13, rue Bonaventure.

R. W. SHEPHERD,
Président.

8 Mai.—219

FINANCE & COMMERCE

Montréal, 3 Juin 1880.

Le marché est inactif, mais très-ferme.

La Banque de Montréal est ouverte ½ plus haute à 136½, mais est fermé faible à 136.

VENTES.

Avant-midi :

Bank of Montreal—41 à 136½.
Merchants Bank—35 à 93½.

Après-midi :

Bank of Montreal—16 à 136½, 27 à 136
Merchants Bank—15 à 93½.
City Gas Co—1 à 122.

BOURSE DE MONTREAL.

STOCKS.	Pair des actions.	Dividendes derniers six mois.	Vendeurs par $100.	Acheteurs par $100.
Bank of Montreal	$200	4 p.c.	136½	136
Ontario Bank	40	3 p.c.	79	78
Bank of British North America	£50 stg	3½ p.c.		
Consolidated Bank	$100			
Banque du Peuple	50	2 p.c.	72	70
Molsons Bank	50	3 p.c.	85	83½
Bank of Toronto	100	3 p.c.	127	125
Banque Jacques-Cartier	25	2½ p.c.	72	70
Merchants' Bank	100	3 p.c.	94	93½
Eastern Townships Bank	50	3½ p.c.		102½
Quebec Bank	100	3 p.c.		
Banque Nationale	50	3 p.c.		
Union Bank	100	2 p.c.		
Mechanics' Bank	50			
Can. Bank of Commerce	50	4 p.c.	123	122½
Banque Ville-Marie				
Dominion Bank	50	4 p.c.		
Bank of Hamilton	100	4 p.c.		
Maritime Bank	100			
Exchange Bank	100		45	40
Federal Bank	100	3 p.c.		106
Imperial Bank	100	3½ p.c.		
Standard Bank	100	3 p.c.		
Intercolonial Coal Co.	100		16	12
Huron Copper Bay				
Montreal Mining Co.				
G. T. R. 7 p.c. stg. Bonds				
C. & St. L. 6 p.c. stg. Bonds				
Montreal Telegraph Co.	40	3 p.c.	95½	94½
Dominion Telegraph Co.	50	2½ p.c.		63½
Richelieu & O. Nav. Co.	100	2½ p.c.	41	40
City Passenger R'y Co.	50	5 p.c. p. an	98	97
City Gas Co.	40	5 p.c.	123	122½
New Gas Stock				
Merchants' Exchange	400			
Cie de Prêt et Crédit Fonc.	50	3½ p.c.		
Can. Eng. & Mach. Co.				
Quebec Fire Assurance Co				
Montreal Inv't Ass. Stock				
Canada Cotton Co				
Cornwall Manufact. Co				
Montreal Warehousing Co				
Graphic Printing Co.				
North American Car Co				
Mont. Building Associat.	50	2 p.c.		
Mont. Loan & Morgage Co.	50	3½ p.c.		
Cold Brook R'g Mills Co.				
Sealing and Fishing Co.				
Quebec & G. P. S. S. Co.				
Western Assurance Co.				
Royal Can. Insurance Co.	100	5 p.c.		
Adams Tobacco				
Dominion Stock 5 p.c.	100			
Dominion Bonds				
Gov. Deb. 6 p.c. stg.				
" " 6 p.c. cy.				
" " 5 p.c. stg.				
" " 5 p.c. cy.				
Harbor 6 p.c. Bonds	100			
Montreal 7 p.c. Stock	100			
" 6 p.c. Bonds	100			
Montreal Corp. 6 p.c. Bonds	100			
M. W. W. 6 p.c. Bonds				

L. J. FORGET & CIE.,
Courtiers,
Membres de la Bourse,
348, Rue Notre-Dame,
Edifice de la Banque d'Echange.

L'argent est abondant sur le marché et les taux sont plus faciles. Les obligations sont cotées à 5½ et 6 pour de ventes. Les opérations à demande sur de bonnes sécurités se font à 4 à 5 pour cent et celles à échéances fixes à 6 et 7 pour cent. Le change sterling au moyen des Banques avec New-York est de — à — pour de fortes sommes à 60 jours et d'autres manières à 10½ sur change. Sterling à New-York 4.87 pour billets à 60 jours, 4.89 pour ceux à demande. Traites sur New-York 1/10 à ¼ de prime.

FLUCTUATIONS SUR LES FONDS A LA BOURSE DE NEW-YORK.

New-York 3 Juin 1880.

	Ouvert.	Fermé.
Change	487	487
Argent	3	3
W. U. Tel. x-d.	88½	88½
Lake Shore	96½	96½
Pacific Mail	30	34½
Erie	31½	32¼
Ohio & Miss	25	27¼
North-West	89½	90
Do Pref. x-d	108	108½
St. Paul	70¼	70½
Do Pref. x-d	100½	....
Mich. Central	79	79¼
Jersey Central	57½	58¼
N. Y. Cent. x-d	124	125
Del. & Lack	73¼	74¼
Del. & Hudson	66½	67½
St. Joseph	21½	....
Rock Island	191	....
C. C. & I. C	12½	....
St. L. & N.	30½	30½
Union Pacific	85	86
A. & P. Tel	....	....

Londres, 3 Juin, 5.00 p.m.

Consolidés, 98 3-16 pour argent ; 99¼ pour accompte ; 4½'s, 111 ; 5's, 105½. Erié, 32½. Illinois Central, 108½.

MARCHES DE LIVERPOOL.

LIVERPOOL.	2 Juin 5.00 p.m.	3 Juin 5.00 p.m.
Par 100 lbs.	s. d. s. d.	s. d. s. d.
Farine	10 0 à 12 6	10 0 à 12 6
Blé du Printemps	9 9 à 9 10	9 0 à 9 10
Rouge d'hiver	10 3 à 10 6	10 3 à 10 6
Blanc do	9 3 à 10 1	9 3 à 10 1
Club	10 0 à 10 6	10 0 à 10 6
Blé d'inde, [nouveau]	4 8 à 0 0	4 7½ à 0 0
Do [vieux]	0 0 à 00 0	00 0 à 00 0
Orge	5 3 à 00 0	5 3 à 0 0
Avoine	6 2 à 6 3	6 2 à 6 3
Pois	6 10 à 6 11	6 10 à 6 11
Lard	58 6 à 00 0	58 6 à 00 0
Saindoux	35 0 à 00 0	35 0 à 00 0
Viandes fumées	33 6 à 35 0	34 6 à 35 0
Suif	33 0 à 00 0	33 0 à 00 0
Boeuf	67 6 à 00 0	67 6 à 00 0
Fromage	71 0 à 00 0	71 0 à 00 0

RAPPORT DE LA HALLE-AUX BLES

Montréal, 3 Juin

FARINES.—Marché calme ; ventes rapportées : 100 qrts Supérieure Extra à $5 75 ; 100 do de Choix, à $5.85 ; 100 do forte de boulanger, à $6.40 ; 100 do moyenne, à $4.25 ; 200 sacs d'Ontario, à $2 90 ; 100 do, à $2.85, et 100 do à $2.80.

Supérieure extra	5 65 —	5 75
Extra superfine	5 60 —	5 70
De Goût	0 00 —	0 00
Extra du Printemps	5 60 —	5 70
Superfine	5 35 —	5 40
Forte de Boulangers	6 40 —	6 50
Fine	4 70 —	4 80
Moyenne	4 15 —	4 30
Recoupes	0 00 —	0 00
Farine en sac d'Ontario	2 80 —	2 85
Farine en sacs de la cité (livres)	3 10 —	3 15

ORGE—Nominal.
FARINE D'AVOINE—Ontario, $4.50.
SEIGLE—Nominal.
AVOINE—De 31c à 35.
POIS—De 87½c à 88 par 66 lbs.
FARINE DE BLE-D'INDE—$2.75.
BLE-D'INDE—48c à 48½ à arriver.
BLE DU CANADA—Blé du printemps, nominal, de $1.28 à $1.30.

BEURRE—De l'Ouest, 15c à 16c ; Brockville et Morrisburg, 16c à 17c ; Eastern Townships, 17c à 18c.
FROMAGE—De 11½ à 12c selon la qualité
SAINDOUX—De 10c à 11c.
PORCS—Mess, de $14.25 à $15.25.
JAMBONS—De 10c à 11c.
VIANDE FUMÉE—De 9c à 10c.
ALCALIS—Pots, environ $3.75 par 100 lbs
PORCS ABATTUS—De $5.50 à $5.75.
GRAINES—Trèfle, $3.80 à $4.00.

New-York, 3 Juin 12.05—Blé, irrégulier à Chicago, $1.17 à $1.18 ; Milwaukee, $1.19 à $1.20 ; Ambre, $1.21 à $1.25.
Blé-d'inde—Calme ; No. 2 à 54.
Avoine—Calme.
Reçu :—Blé, 225,000 mts ; blé-d'inde, 80,000 mts avoine, 84,000 mts ; orge, 0,000 mts ; seigle, 0,000 mts.

Chicago, 2 Juin—Blé—Reçu : 78,000 mts ; expédié, 170,000 mts.
9.30 a.m.—Ouvert à $1.01½ pour Juin ; $1.06½ pour Juil.
11 47 a.m.—$1.07½ pour Juillet ; 1.01½ à $0.00 pour Juin.
Blé-d'Inde — Reçu : 116,000 mts ; expédié, 687,000 mts.
9.38 a.m.—Ouvert à 35½c pour Juil.
11.52 a.m.—De 0 à 35½c pour Juin ; 35½c pour Juil.
Avoine—Reçu : 16,000 mts ; expédié, 82,000 mts.
11.21 a.m.—00 pour Juillet ; 30½c pour Juin ; 00 pour Juil.
Orge—Reçu, 3,000 mts ; expédié, 2,000 mts ;
9.42 a.m. — Porcs — Ouvert à $10.20 pour Juillet ; $10.00 pour Juin.
11.37 a.m.—A $10.30 pour Juillet ; $00.00 pour Août ; $10.00 pour Juin.
11.47 a.m.—Saindoux— Ouvert de $0.00 à $6.27½ pour Juin ; $0.00 à $6.57½ pour Juil.

Milwaukee, 3 Juin — Blé — Reçu, 22,000 mts ; expédié, 202,000 mts.
9 34 a.m.—Ouvert à $1.07 pour Juin ; $0.00 pour Août.
11.48 a.m.—A $10.07½ pour Juin ; 10.09 pour Juillet.

PRODUITS REÇUS—3 Juin.

	G.T.R.	Q.M.O.O.	CANAL
Blé, mnts	....	....	20200
Farine, qrts	1010	....	....
Fromage	2414	....	....
Saindoux	31	....	....
Alcalis, qrts	31	....	18
Beurre, tinettes	1591	89	....
Cuir, rlx	36	28	....
Tabac bals	13	....	....
Farine d'avoine	....	172	....
Pois, mnts	500	....	692
Viandes fumées	166	....	....

INFORMATIONS GENERALES.

—Tous les petits Etats de l'Allemagne se plaignent amèrement du fardeau écrasant des impôts du militarisme qui pesent sur eux. Dans ces Etats, les charges sont plus que doubles, depuis quelques années. Le chiffre des individus sans domicile dépasse 300,000, et le gouvernement de Berlin demande d'où vient le socialisme révolutionnaire!

—Voici d'après le *Globe* la liste des congrès qui se tiendront cette année en Europe.

1o Congrès archéologique de France, à Arras. Ouverture le 29 juin ;

2o Congrès des économistes allemands, à Berlin. Du 21 au 24 septembre ;

3o Congrès international du commerce et de l'industrie, à Bruxelles. Date à fixer ;

4o Congrès international de l'enseignement, à Bruxelles. Du 22 au 29 août ;

5o Congrès de la libre pensée, à Bruxelles. Date à fixer ;

6o Congrès international littéraire, à Lisbonne. Du 1er au 20 septembre :

7o Congrès scientifique, à Reims, En août.

—On mande de Berlin à la date du 20 mai :

Le président Virchow a présidé vendredi à Berlin une assemblée qui avait été convoquée dans le but de savoir si l'on devait se contenter à l'avenir d'expositions régionales et spéciales, ou s'il ne serait pas plus à propos et plus digne d'un grand pays comme l'Allemagne d'avoir une exposition universelle, qui devrait naturellement avoir lieu à Berlin. M. Ludwig-Lowe, membre du reichstag, a vivement combattu en faveur des expositions partielles, tout en cherchant à prouver que les grandes expositions internationales universelles avaient fait leur temps. M. Lœwe trouve que Berlin n'est un terrain propice que pour des exhibitions internationales spéciales. M. le professeur Reuleaux a non moins chaudement plaidé la cause des expositions internationales et universelles, et son avis a prévalu. Il a été établi immédiatement un comité chargé de l'examen de cette opération. Il est problable que ce comité se prononcera en faveur de l'idée de M. Reuleaux et qu'il proposera l'époque où Berlin aura sa grande Exposition universelle.

—On lit dans le *Globe* de Paris :

Les professeurs du collége de Fribourg viennent d'entreprendre une croisade assez singulière.

Ils partent en guerre contre le mode de salutation au moyen du chapeau levé et proposent au conseil municipal d'autoriser le simple salut de la main. Ils invoquent, à l'appui de leur demande, une question de commodité et une question d'hygiène ; outre ce qu'il y a de fastidieux à se décoiffer à tout instant, les postulants, parmi lesquels figurent beaucoup d'hygiénistes, affirment qu'il en peut résulter des refroidissements préjudiciables à la santé.

Le conseil municipal de Fribourg, qui s'occupe de tout, comme on voit, a répondu qu'il ne s'opposait pas à l'innovation proposée, pourvu que les professeurs ne l'appliquassent pas à leurs propres élèves, dans l'intérêt des formes respectueuses qui doivent prévaloir entre maîtres et disciples.

La population de Fribourg, bien entendu les chapeliers exceptés, se montre ellemême très favorable à la réforme.

—On annonce que Mgr Freppel est tout disposé à accepter la candidature qui va lui être offerte par les comités catholiques et royalistes de Brest. L'élection est sûre ; par conséquent, l'illustre évêque d'Angers n'expose pas sa dignité aux hasards d'un scrutin. Quelques objections ont été faites contre cette candidature épiscopale, mais il faut espérer qu'elles n'auront pas assez d'influence pour faire renoncer les comités de Brest à un choix aussi excellent sous tous les rapports.

—Le *Moniteur universel* garantit la parfaite authenticité de cette étrange histoire :

Un sous-préfet, veuf et père de plusieurs enfants, avait conservé l'habitude de les conduire lui-même à la messe le dimanche. Les libre-penseurs de l'endroit s'en émurent, et le député de la circonscription se fit l'écho de leur mécontentement.

—Nous sommes satisfaits de vous, dit-il au sous-préfet ; mais pourquoi diable accompagnez-vous vos enfants à la messe ?

—Ils n'ont plus de mère, et je la remplace.

—Envoyez-les donc par un domestique si vous tenez à ce qu'ils aillent à l'église, répliqua le député. Mais ne vous y montrez plus ; car bien que vous soyez un excellent fonctionnaire, cela vous jouera un mauvais tour, et j'en serais désolé.

Le sous-préfet refusa de tenir compte de l'avertissement. Il a été déplacé le mois suivant et envoyé ailleurs en disgrâce.

—La statistique de la ville de New-York est triste à examiner en ce moment : elle donne pour le mois de mai 2,638 décès et 1,850 naissances seulement. En mai 1879, les naissances n'avaient été que de 1,849, chiffre à peu près semblable, mais les décès ne s'étaient élevés qu'à 2,136, soit une différence de 500 que l'on doit presqu'entièrement aux dernières chaleurs. Pendant le même mois, il y a eu 754 mariages.

Heureusement que l'immigration vraiment extraordinaire dont les Etats-Unis profitent en ce moment, est venue combler les vides qui, sans elle, se produiraient annuellement dans la population. Pendant le mois dernier, 34,419 immigrants sont débarqués à New-York. C'est le chiffre le plus élevé qui est été jamais inscrit à Castle Garden.

—M. Chizzola vient d'envoyer à Londres, pour le compte de M. Stetson, directeur du Boston Globe Theatre, un agent chargé de négocier avec Mlle Sarah Bernhardt un engagement de soixante soirées. M. Stetson a besoin d'un associé et c'est probablement M. Tompkins, du Boston Theatre qui se joindra à lui. Il y a lieu de croire que la négociation aboutira si des offres satisfaisantes sont faites à Mlle Sarah Bernhardt, car ses affaires financières semblent péricliter. Elle vient d'avoir un procès avec son fournisseur de dentelles qui lui réclame une note de 2,000 francs.

Notes Locales.

Concert Prume.—Le concert donné hier soir par M. F. Jehin-Prume, à la salle des Artisans a eu un succès splendide. Les meilleurs artistes de Montréal avaient prêté leur concours et n'ont pas peu contribué à rehausser l'éclat de la soirée. L'auditoire nombreux qui se pressait dans la salle n'a cessé de témoigner son admiration par ses applaudissements réitérés.

Chose certaine, ce concert peut être considéré comme le meilleur que nous ayions eu depuis longtemps et il figurera avantageusement dans nos annales musicales.

Le programme avait été préparé avec un tact merveilleux. Chaque morceau de musique était d'une beauté remarquable et il serait difficile de dire lequel a été le plus admiré par ceux qui prenaient part au concert.

Au dire des connaisseurs, madame Prume s'est surpassée, jamais elle n'a exécuté de trilles aussi brillantes. Dans sa *légende* de "Wieniawski," elle a emporté la salle d'assaut. Rappelée avec frénésie, elle donna la charmante romance "Vous avez dû passer par là" qu'elle chante avec tant de goût. Les applaudissements qui ont accueilli chacun de ses couplets ont dû lui prouver que son auditoire appréciait son talent à son juste mérite. Madame Béliveau et M. C. Lavallée présidaient au piano.

Faire des éloges à M. J. Prume ne serait qu'une fastidieuse répétition de ceux qu'il a reçus avant aujourd'hui. Qu'il nous suffise de dire qu'il n'a fait qu'ajouter un nouveau fleuron à la couronne que le public lui a décernée depuis longtemps. Le sextuor exécuté par MMes Prume et Finn, MM. Trudel, Varin, Marion et Finn a été magnifiquement interprété. M. Calixa Lavallée s'est montré comme toujours à la hauteur de sa réputation, c'est dire que son concours dans un concert en assure toujours le succès.

Les artistes étaient mesdames Jehin-Prume, Flynn, Béliveau et MM. Calixa Lavallée, T. Trudel, O. Martel, E. Varin, I. Marion, F. Boucher, A. Wills et C. Lavallée.

Comme on peut s'en convaincre, la plupart de nos meilleurs artistes s'étaient réunis hier soir pour nous faire passer une charmante soirée ; ils ont réussi et tous sans exception peuvent se féliciter du succès qu'ils ont remporté.

Musique—La musique du 65e Bataillon jouera au Jardin Viger, ce soir, depuis 8 à 10 heures.

Chute—Une garde-malade est tombée, hier après-midi d'une fenêtre sur la rue St Urbain, près de la rue Ontario et s'est dangereusement blessée.

Décès—Un Norvégien est mort à bord du "Peruvian," entre Québec et Montréal et a été enterré hier matin dans le cimetière de la Côte-des-Neiges.

Avis à la police—Les résidants de la rue Dorchester, entre les rues St. Denis et St.-Hubert, se plaignent que des personnes mal intentionnées dévastent leurs parterres. On ne se contente pas de dérober les fleurs, mais on arrache les plantes. Les autorités devraient exercer une surveillance plus attentive dans ces parages.

Cie de Navigation Richelieu et Ontario—Hier, les vapeurs de cette compagnie qui voyagent de Montréal à Hamilton ont commencé hier matin leur service régulier entre ces deux endroits.

Entente—Les parties concernées dans l'action du maire de St Henri contre M. Camyré en sont venues à une entente et ont réglé le différend.

Votation—La votation pour l'élection du candidat destiné à remplacer feu M. Onulphe Pelletier a lieu aujourd'hui dans le comté de L'Assomption.

Fugitifs—Le chef de police vient d'apprendre que trois jeunes gens nommés Hogan, Glynn et Steel se sont échappés dernièrement de l'Ecole de Réforme du New-Hampshire, et qu'ils se dirigent vers le Canada.

Binocle—Le département de la marine et des pêcheries a envoyé ces jours derniers un magnifique binocle à son agent à Montréal.

Bien mérité—Lafferty, un de ces oiseaux nocturnes que la police poursuit ordinairement toutes les fois qu'il s'agit de vol ou d'assaut, a été condamné à $20 ou 3 mois de prison aux travaux forcés. Nous croyons devoir donner quelques détails sur la poursuite intentée contre l'individu, tels que relatés en cour du recorder hier matin.

Le constable Kiernan, assis dans sa maison mardi soir, entendit frapper dans la porte très-violemment. Aussitôt, M. Kiernan se mit à la poursuite du délinquant et l'atteignit. Lafferty se voyant entre les mains de la police, se mit à frapper le constable dans la figure et lui fit une large blessure sur la tête avec ses dents. M. Kiernan réussit néanmoins à l'arrêter et l'emmena à la station centrale de police où il a subi son procès.

Perdu—Mademoiselle Ann Murphy est venue informer la police qu'elle a perdu $250 sur la rue Ottawa.

Dangereusement malade—Les nombreux amis du colonel George Smith seront peinés d'apprendre qu'il se trouve dans un état tout-à-fait dangereux par suite de la rupture d'une veine dans la tête, qui a déterminé un saignement de nez pouvant avoir les suites les plus terribles pour lui.

Promotion—M. Franklin, assistant-inspecteur du chemin de fer urbain depuis les sept dernières années, vient d'être nommé inspecteur de ce chemin.

Départ—Les émigrants qui sont arrivés aux Tanneries hier soir, par le vapeur *Peruvian*, sont immédiatement partis pour l'Ouest.

Incendie—La brigade du feu a été appelée hier matin pour éteindre un incendie qui venait de se déclarer dans le magasin de MM. Morgan, rue Albert. Heureusement que le feu n'était pas poussé par le vent, car on a trouvé au fond de la cour un homme tellement ivre qu'il ne pouvait se remuer. Le malheureux aurait infailliblement été brûlé si les flammes eussent été dirigées de ce côté.

Nouvelle église—La nouvelle église de Longueuil dédiée à St. Marc sera bénie mercredi prochain par Mgr Fabre.

Taxes d'eau—Vingt-cinq mandats ont été lancés contre les contribuables qui n'ont pas payé leurs taxes d'eau depuis 1874.

Le voleur Hull—Ce fameux filou a été mis en liberté après avoir remis entre les mains du grand connétable les $5,000 qui se trouvaient sur lui.

Contrat—MM. H G H L'Ecuyer, de cette ville, a passé hier avec une maison de commerce de Québec, un contrat par lequel il s'engage à lui fournir un million de tiges de bois pour chaussures.

Fausse information—Nous avons été la victime d'un faux renseignement en annonçant que la jeune Louise Thibeaudeau, qui est sautée du haut de l'hôtel Springfield lors du dernier incendie, était enceinte. Nous regrettons d'autant plus cette imputation tout à fait inexacte et qui a été tout involontaire de notre part, que c'est une jeune fille des plus respectables, et dans les circonstances douloureuses et critiques où elle se trouvait, elle n'avait pas besoin de ce surcroit d'épreuves.

Association sanitaire—Une assemblée des promoteurs de l'association sanitaire projetée a eu lieu mardi soir au bureau de MM. Bulman et Walbank, sous la présidence du Rév. A J Bray.

On discuta d'abord le sujet et on nomma ensuite un comité spécial chargé de faire l'organisation. MM. Weaver, Hughes, C O Perrault, Walbank et le Dr Goldfoy ont été élus membres du comité.

Le comité doit faire dresser un plan du projet de l'association et doit envoyer des invitations à un grand nombre de personnes dans le but de convoquer une assemblée générale quand on aura pris d'autres procédés.

Cour de Révision — Jugements rendus lundi, 31 mai 1880.

Présents : Les honorables Juges Sicotte, Johnson, MacKay, Torrance, Rainville, Papineau, Jetté.

Pilon vs Brunet. Jugement confirmé.

Baril vs Dionne. Jugement confirmé.

Vaillancourt vs Collet ; Perrenult, opposant. Jugement confirmé dans une cause et renversé dans une autre.

B Smardon, failli et Date, réclamant ; Cassils et al, contestants. Jugement confirmé.

O'Reilly vs O'Reilly, Kearns, adjudicataire. Jugement confirmé.

H Parent vs Société de Construction de la Baie du Febvre. Jugement confirmé.

Cochrane, failli, pétition pour décharge ; Ayer et al, contestants. Jugement confirmé.

Cadieux vs Canadian Fire Insurance Co. Jugement renversé.

J O'Reilly vs Angus et al. Jugement confirmé.

Willes vs Skinner. Jugement renversé.

Christin vs Valliant, Vallée. Jugement renversé.

Bannatyne vs Canada Paper Co. Jugement confirmé.

Blodget vs Blodget. Jugement confirmé.

Rafter, Desmarteau et Co vs Swift, et Gault et al, contestant. Jugement confirmé.

Wilson vs Société de Construction de Soulanges, et Mignault et al. Jugement confirmé.

Mack vs Walsh. Jugement renversé.

Railway and Newspaper Advertising Co vs Brennan. Jugement confirmé.

Gault et al vs Fauteux. Jugement confirmé.

Leclaire vs Fauteux. Jugement confirmé.

Cour de Police—Présidence de M. le Magistrat C A Dugas.

Thomas Quigley, ivre sur les quais, $1 et les frais ou huit jours de prison.

Daniel Sheehan, matelot, et George Costleman, matelot, ivres et désordre à bord du "Tunstall," deux semaines de prison commune chacun.

Cour du Recorder—Hier matin, 8 prisonniers ont comparu devant Son Honneur M. C A Dugas.

Eliza Shea, 40 ans, et Eliza Burns, vagabondage, trois mois de prison aux travaux forcés.

Thomas Smith, 22 ans, journalier, ivre et assaut sur Jean Delisle, $10 ou un mois de prison.

Dominique Langevin, 50 ans, charretier, conduisant une voiture sans numéro, $1 ou huit jours de prison.

John Allan, 25 ans, journalier, ivre et désordre sur la rue St Charles Borromée, $5 ou 20 jours de prison.

Clémentine St Hilaire, 22 ans, Marie St Hilaire, 19 ans et Anna Burk, 22 ans, prostituées, ivres et désordre, $1 ou 15 jours de prison chacune.

Articles rustiques—MM. Dérôme et Bourbonnière, encanteurs, No 83, de la rue St. Jacques, ont reçu hier une quantité considérable d'objets, genre rustique. Ils seront exposés aujourd'hui jusqu'à l'heure de la vente, 2 hs. p.m. Le public ne doit pas laisser passer cette occasion sans se pourvoir de tout ce dont il aurait besoin dans ce genre, car tous ceux qui ont été à même de les examiner ont pu se convaincre de la bonté de ces articles et ont pu voir qu'ils promettent de durer longtemps.

Le plus grand bienfait de nos jours—Les Amers de Houblon sont un remède pur, simple et inoffensif, qui guérit toujours, et prévient les maladies en conservant la pureté au sang, la régularité aux fonctions de l'estomac et l'activité du foie et des rognons. La personne qui s'en procure les considère comme une bénédiction pour elle. Ceux qui les possèdent et leurs inventeurs reçoivent sans cesse l'expression de la reconnaissance de milliers de personnes qui en ont obtenu une guérison parfaite. Achetez-en et essayez-les ! Voir l'annonce dans une autre colonne.

$10.00—Les dames pourront se procurer pour le montant ci-dessus une bonne montre d'or, élégamment sculptée, et garantie sous tous les rapports.

Venez voir l'assortiment complet de montres d'or et d'argent, de bijouteries et d'horloges que nous avons toujours en mains.

H. COCHENTHALER,
150, rue St. Jacques.

Servez-vous du fil de Clapperton, à vendre chez tous les marchands en détail et en gros, au No. 648 rue Craig.

—Grandes préparations pour la fête de la reine chez Chs Desjardins & cie ; le plus fort stock de chapeaux en soie et en Pall Over qui se soit jamais vu ; au prix du gros, aussi chapeaux en paille en quantité chez Chs Desjardins et Cie.

—M. J. W. Lamontage, a ouvert son nouveau magasin au No. 250, rue St. Laurent. Il y a un magnifique assortiment de tweeds anglais, français et écossais, de tout genre et de la plus haute nouveauté.

—L'AGENCE pour l'*Association des cultivateurs de vignes du Canada* vient de transporter son bureau au No. 754 de la rue Craig, où elle s'est ménagé des voûtes supérieures, pour l'emmagasinage des vins canadiens de Cookaville. Elle a reçu dernièrement son assortiment du printemps ; entr'autres, le Madère (vin excellent), le Savigny, (vin riche et nutritif), le Sauterne, le Delaware, Catawba, le Mataro, le Vin de Porte et de Xérès.

J. HAMMOND, Agent.

—Pour la meilleure qualité des étoffes, l'élégance et le prix de vos vêtements, adressez-vous à T W Lamontagne, 250, rue St Laurent.

—On ne saurait trop recommander le *Sirop du Prince de Galles de Mme Harwood* pour les enfants qui font leurs dents ou qui ont la diarrhée. Le grand nombre de ceux qui s'en servent sont là pour prouver que les trois quarts des enfants qui meurent de ces maladies peuvent être sauvés par ce Sirop infaillible pour régler la digestion et arrêter les convulsions. Vendu par les pharmaciens et les épiciers, et par le propriétaire C. D. Morin, 616, rue Ste. Marie, Montréal.

Avis spécial—A tous ceux qui souffrent en conséquence des erreurs et des indiscrétions de la jeunesse, de la débilité nerveuse, de la décrépitude prématurée, de la perte de la virilité, etc., j'enverrai *gratis* une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe, revêtue de votre adresse, au Rev. T. Inman *Station D, New-Yokr City.*

A B c—197

Recette envoyée gratis—Pour guérir promptement la perte de virilité et autres maladies causées par l'indiscrétion ou les excès Les ingrédients se trouvent chez tous les droguistes.

Adresser toute communication à DAVIDSION & Co., 78 Nassau, New-York.

Mères ! Mères ! ! Mères ! ! ! Mères !
—Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exigez la véritable qui porte le *fac simile* de CURTIS & PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

TEMPERATURE observée à l'ombre par Hearn & Harrison, opticiens, No. 242, Rue Notre-Dame, 3 Juin 1880.

8 A.M.	1 P.M.	6 P.M.
58o	68o	66o
Maximum.	Minimum.	Moyenne
69o	55o	63o

D'après la marque du baromètre.

8 A.M.	1 P.M.	6 P.M.
30.46	30.40	30.40

NOUVELLES DE L'INTERIEUR.

QUEBEC.—Le comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique s'est réuni, mardi en cette ville.

Toutes les évêques de la Province étaient présents.

—La Cour du banc de la Reine (en appel) a commencé à siéger mardi. Une motion a été présentée pour que les inculpés dans la bagarre du quai St. André maintenant en prison soient admis à caution.

—Voici le signalement du noyé trouvé ces jours derniers en face de St Joseph de Levis.

Veste, pantalon, habit de serge noire, chemise blanche avec boutons noirs, cravate en soie noire, corps de flanelle gris, caleçon gris, bas de laine, guêtres, moustache roussâtre cheveux châtains, pas de barbe, hauteur 5 pieds 8 pouces. Quinze jours à l'eau. Trouvé dans ses poches de pantalons, à droite, un chapelet à grains blancs avec une croix en cuivre, 2 clefs avec anneau. Dans sa veste un crayon de mine de plomb et un bout de peigne noir, âge, 37 à 40 ans.

—Il y a actuellement dans la prison de district de Québec, 87 prisonniers dont 23 femmes.

—Les élèves du petit séminaire de Québec entreront en vacance le 23 juin prochain au soir. La distribution solennelle des diplômes aux élèves de l'Université Laval aura lieu le même jour ; et il paraît que les élèves de la même Université mais qui ont suivi les cours à Montréal, viendront recevoir leurs diplômes à Québec. En tous cas, la solennité de la collation de diplômes sera rehaussée par la présence des hommes les plus éminents du Canada, de France et des E.-Unis. L'Université Catholique de Paris y sera représentée par son professeur le plus insigne M. Claudio Jannet.—*C. du Canada.*

—On lit dans le *Mercury* que le sergent Walsh a loué le terrain de la Butte à Neveu à une compagnie de cirque, pour le 24 juin. Conséquemment, la messe qui devait être celébrée en cet endroit le jour de la St. Jean-Baptiste sera célébré ailleurs.

KAMOURASKA.—Le marquis de Canolle, France, et J. Neyt de Washington, accompagné du major Fraser sont arrivés lundi, à Kamouraska et logent à l'Hôtel St. Louis.

OTTAWA.—L'eau de l'Ottawa est encore très haute, ce qui nuit beaucoup au transport du bois. Plusieur steamers ne peuvent prendre de chargements en conséquence.

—Il n'y a plus que quatre cas de petite vérole en ville à présent, et les malades sont tous en convalescence.

—M. Joseph Picard est parti mardi soir de cette ville pour Saint-Boniface, Manitoba, où il va remplir les fonctions d'inspecteur des chars.

JOLIETTE—MM. L. A. Sénécal, surintendant du Q. M. O. et O. était en cette ville lundi, en compagnie de M. Shanley, ingénieur du gouvernement. On nous dit que ces messieurs sont allés visiter le côteau de St. Félix pour y trouver du gravier (ballast). Si le sable est bon, on construira immédiatement un embranchement jusqu'au pied du côteau.

Il est aussi rumeur que la compagnie du chemin de fer de Joliette serait en pourparler pour vendre son chemin au gouvernement.

M. G. Irvine, président de la compagnie était en cette ville, hier, dans ce but.

—L'hon. M. Baby était en cette ville dimanche et marchait dans les rangs de la procession du St. Sacrement.—*Gazette de Joliette.*

ST JEAN—Les cultivateurs des environs disent que bien rarement ils ont vu la campagne plus belle à cette saison-ci. La pluie qui est tombée ces jours derniers a été des plus bienfaisantes.

ST. BARTHELEMY—Nous apprenons que l'orage de mercredi soir, 26 courant, a fait des dommages considérables dans la paroisse de St. Barthélemy, comme de Berthier. Les cours d'eau, gonflés par la pluie ont débordé sur les champs nouvellement ensemencés détruisant les moissons, enlevant les ponts, déracinant des arbres. Les cultivateurs de ces riches cantons ont subi des pertes que beaucoup ne pourront réparer cette année.—*G. de Sorel.*

CHAMBLY—Par suite de l'élévation des prix sur les différentes voies de transport de société St Jean-Baptiste de cette localité se verra privée du plaisir d'assister en corps à la fête du 24 juin, à Québec. Elle a décidé néanmoins de s'y faire représenter par des délégués.

LOWELL MASS—MM. J. H. Guillet et J. W. Paradis seront les délégués de l'Union St. Jean-Baptiste à Québec.

BEDFORD, ME.—La société St. Jean-Baptiste et le Cercle Catholique enverront des délégués à Québec.

GLENS FALLS, N. H.—MM. Boudy et Lanthier du "Drapeau National" sont les délégués de la République Canadienne. MM. Dr Vincelette, et Léon Bossue dit Lyonnais sont les délégués de l'Union Canadienne, à la convention de Québec.

WEST MERRIDEN—La semaine dernière un Canadien du nom de Gingras est arrivé en voiture avec sa famille. Il a fait le trajet des Trois-Rivières ici en 8 jours. —*Le Travailleur*

Chromos !

Une quantité de nouveaux sujets religieux.

Assortiment considérable de Cadres pour Chromos et autres Images ou Gravures.

EWING & Cie.

14, Rue DeBresolles.

19 Mai. 212

Le Tarif des Douanes de la Puissance du Canada pour 1879.

A vendre chez tous les libraires, papetiers et marchands de journaux.

18 août

LICENCES DE MARIAGES

ACCORDÉES PAR

Wm. F. Lighthall, N. P

44—RUE ST. JACQUES—44

Argent à prêter sur propriétés de ville

GILLESPIE & CIE,

COURTIERS,

Agents de Banques et Financiers

No. 97, Rue St. JACQUES,

MONTREAL.

Billets escomptés,
Billets de la Banque d'Echange achetés et vendus.
Avances faites sur produits.
Marchandises générales, Stocks Hypothèques et autres, garanties collatérales.
Débentures Municipales a acheter et à vendre.

8 Avril. 174—r

H. A. BAIN

Syndic Officiel, Comptable et Commissaire,

Hypothèques achetées et vendues—$100,000 à prêter sur propriétés de ville—par sommes de $500 et plus, à taux d'intérêts modérés.

BUREAU :

No. 235, Rue St. Jacques

MONTREAL.

11 Décembre. 81

C. SUMNER BURROUGHS

Collecteurs de Loyers et de Dettes à la Ville et à la Campagne.

BUREAU—No. 2, " Exchange Bank Chambers," 102, RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER.

Bureau de Poste, Boîte 891, Montréal
Clients de la campagne représentés aux assemblées des créanciers.
Collections rapides et retours immédiats.
Bonnes références.

27 Juin. 243—a

A LOUER SANS TAXES.

Maison de première classe, No. 26, Rue Berri, $400.
Villas à Hochelaga, $240.
Haut de Maison, No. 520, Rue St. Denis, $12 par mois.
Bas de Maison, No. 495, Rue St. Denis, $10 par mois.
Haut de Maison No. 18, Rue Moreau $6 par mois.
Bas de Maison, No. 17, Rue Moreau $4 par mois.
Haut de Maison, coin des Rues Ontario et St. Ch[illegible] $8 et $10
[illegible] et St.
[illegible]
[illegible] $11.25.
Nos 12 et 14 Rue St. Vincent.

21 Février. 150

La Minerve.

VENDREDI MATIN, 4 JUIN 1880.

LA SITUATION À QUEBEC. Le premier vote a été donné mercredi soir sur la question peut-être la plus épineuse de la session : l'abolition du Conseil Législatif. On sait que depuis deux ans c'est le grand cheval de bataille des libéraux. Depuis le refus des subsides surtout, le Conseil Législatif est passé à l'état de cauchemar et l'on en a fait un grief d'autant plus grave que l'on croyait pouvoir, avec cette question, intimider un certain nombre de députés. Les libéraux ont donc choisi le terrain de l'attaque, ils ont même laissé passer l'adresse en réponse au discours du Trône pour être plus sûrs de leur coup. Et cependant, malgré l'excellence de leur tactique, malgré l'habileté de modération de l'honorable M. Mercier, la Chambre a répondu par une majorité de huit voix qu'elle suivait la politique du gouvernement sur ce sujet. Lorsque M. Marion sera élu pour l'Assomption, cette majorité sera portée à 9, et sur la première mesure du gouvernement que l'opposition voudra combattre, cette majorité sera de 11. C'est le chiffre que nous avons fixé il y a quelques jours. Dans trois semaines d'ici, la Chambre sera tellement convaincue de la saine politique du gouvernement Chapleau, les mesures qu'il va proposer se recommanderont tellement à la confiance du pays, qu'elles passeront à une majorité de 15.

Il n'y a donc plus de doute sur le résultat de la session, ni le sort du gouvernement. Nous en sommes heureux pour la province qui a tout à y gagner. Nous avons besoin d'un gouvernement fort pour qu'il fasse prévaloir une politique rigoureuse et nous sortir de l'abime.

M. WURTELLE PRUSSIEN. Les accusations deloyales proférées contre M. Wurtelle par une presse anti-nationale, dans le but de faire manquer l'emprunt parisien, ont fait leur chemin jusqu'à Paris, et un journal de Paris, le *Courrier du Soir*, publie contre M. Wurtelle les remarques les plus injustes. Nous n'avons pas à examiner les motifs du journal parisien, mais nous devons stigmatiser la lâche tentative des feuilles canadiennes qui ont usé de ce moyen pour détruire le crédit de la province à l'étranger et nous fermer la porte du marché français. C'est peut-être la honte qui les prend maintenant; mais elles veulent faire remonter à *La Minerve* les accusations qu'elles ont portées contre M. Wurtelle. *La Minerve* a, en effet, traité M. Wurtelle de prussien; mais puisque l'on est bien aise de s'appuyer sur *La Minerve* pour accuser, on devrait tenir compte des faits subséquents pour expliquer et juger. Or, *La Minerve* a, depuis reconnu qu'elle avait été induite en erreur par une similitude de noms et que M. Wurtelle n'a jamais fêté les victoires prussiennes. Nous ne connaissons pas de meilleur patriote canadien que M. Wurtelle. Si les présents adversaires de M. Wurtelle n'ont pas d'autres preuves de leurs allégations que les accusations de *La Minerve*, ils doivent, en même temps, tenir compte de nos explications, et faire apologie à M. Wurtelle.

ACTUALITES.

(Dépêche Spéciale du Correspondant de LA MINERVE.)

Québec, 3 juin.

Le Procureur-Général et le Solliciteur-Général ont fait connaitre à la Chambre les raisons qui avaient motivé leurs différents projets de loi.

Ces derniers sont courts, pour la plupart, mais plusieurs sont d'une grande importance ; on y trouve la preuve du soin qu'apportent les officiers en loi de la Couronne à étudier les intérêts publics.

Le premier projet de loi soumis à l'attention de la chambre pourvoit à ce que les prisonniers soient employés à des travaux extérieurs, tant pour compenser les frais de leur détention, que pour inspirer au public l'aversion du crime. Il va de soi que dans la préparation de cette loi, on a pu tirer profit de celles de même nature adoptées déjà dans d'autres provinces.

La refonte des statuts était devenue nécessaire, l'Hon. M. Loranger a cru devoir aviser au moyen le plus économique de l'effectuer. Ce moyen consiste à nommer un seul commissaire et à lui donner comme aides les secrétaires des différents officiers en loi de la Couronne.

Dans son adresse en réponse au discours du trône. M. Wurtelle a si bien expliqué les changements qu'on se propose de faire subir à la constitution de la Cour Supérieure, dans le district de Montréal que l'Hon. M. Loranger n'a cru devoir ajouter que quelques mots, à ce qui avait été dit sur cette question.

Le procureur-général donne une attention particulière aux vœux si souvent exprimés par le barreau de Montréal, et se montre disposé à en faire tout autant pour les autres sections de la province. La réorganisation des tribunaux en matière criminelle, a également été le sujet de quelques explications.

Le Lieutenant-Gouverneur fixera les termes de la Cour des Sessions de Quartier suivant les besoins et la Cour du Banc de la Reine siégera quatre fois par année au lieu de deux comme la chose se pratique aujourd'hui.

Par suite de ces divers changements, accusés, témoins, avocats, jurés et le public en général s'en trouveront mieux.

Le zèle que l'Hon. M. Loranger a déployé en cette circonstance fait bien augurer des services qu'on peut attendre de lui à l'avenir.

L'un des projets de loi soumis par l'hon. M. Lynch, aura pour effet de remédier à un grave inconvénient dont se plaignaient depuis longtemps les sociétés incorporées. Ces dernières, en effet, sont obligées de tenir une assemblée spéciale pour autoriser l'un de leurs officiers à répondre, dans chaque cas de saisie-arrêt pratiquée entre leurs mains. Il leur suffira dorénavant d'autoriser d'une manière générale l'un de leurs officiers à répondre dans tous les cas.

Un autre projet de loi, d'une grande importance est celui qui a trait aux compagnies à fonds social, agissant sous l'autorité d'une charte impériale. Elles ne seront plus tenues de prouver leur charte, ce qui entrainait une grande perte de temps, de même que beaucoup de dépenses. Elles n'auront plus qu'à en remettre un double au gouvernement de qui on pourra facilement s'en procurer une copie.

La séance de l'après-midi a été toute entière consacrée aux avis de motion. Le seul débat qui ait eu lieu a eu pour sujet la démission du protonotaire des Trois-Rivières, mais rien d'important n'en est résulté. L'ordre du jour se trouvant épuisé la Chambre a été ajournée à six heures. L'atmosphère politique est sans nuages ; il n'y a que les explications fournies par MM. Flynn et Racicot, au sujet de leur nouvelle ligne de conduite, qui fassent le principal sujet des conversations du jour. Tout le monde s'accorde à dire qu'ils ont établi leur position à la satisfaction générale.

Ceux qui demandent l'incorporation du Crédit Foncier du Bas-Canada sont : le comte Raphael, Maximilien Cahu Dauveur, chevalier de la légion d'honneur, banquier, de Paris, Edouard-Jean Jobert, officier de la légion d'honneur et vice-président du conseil d'administration des banques, de Paris, Charles L. Sautter, chevalier de la légion d'honneur, et directeur de la banque de Paris, Etienne Moranges, de Paris, l'hon. J. A. Chapleau, l'hon. E. T. Paquet, Jonathan S. C. Wurtelle, C. R. M. P. P. et N. Carrier de Levis.

M. Wurtelle a présenté aujourd'hui un avis de motion à propos de l'incorporation du bill de la compagnie du chemin de fer et du tunnel de la rive nord. Ce bill n'est pas encore imprimé ; mais je me suis laissé dire que ses auteurs sont préparés à fournir n'importe quel montant qu'on pourra exiger d'eux comme garantie, que les travaux seront commencés dans le mois après l'obtention de leur charte.

On attend avec impatience le jour où ces deux bills seront soumis à la considération du comité.

—

Le public a déjà eu l'occasion de juger, par lui-même, des progrès marqués que notre bataillon canadien a faits, sous l'habile direction de son Lt.-Colonel, M. Ald. Ouimet. Non content de s'être mis sur un pied d'égalité avec les autres, le 65e aspire à devenir le premier d'entre tous. Pour peu que la jeunesse de cette ville veuille seconder les efforts faits en ce sens par ses officiers, il y réussira peut-être avant longtemps.

Ces remarques nous sont inspirées par les démarches que l'on fait actuellement, pour agrandir les cadres du bataillon. Il est question, en effet, d'y ajouter deux nouvelles compagnies d'élite, ce qui portera l'effectif des hommes à 500. Nous ne pouvons mieux faire que, d'encourager les jeunes gens à prendre part à ce mouvement, digne en tout point de nos traditions nationales. On s'inscrit aux casernes à 8 hrs. p. m. Qu'on se le dise.

Rapports et Reproductions.

Conseil-de-Ville.

Le Conseil de Ville s'est réuni hier, à 3.30 hrs. p. m., sous la présidence de Son Honneur le maire Rivard.

Présents : les échevins Lavigne, Allard, Thibault, Jeannotte, Grenier, Dubuc, Gauthier, McCord, Gilman, Proctor, Watson, Hagar, Fairbairn, Mooney, Greene, Donovan, Robert, Hood, J. C. Wilson, T. Wilson, Généreux, Hollard, Kennedy.

PETITIONS.

Des citoyens du quartier Ste. Marie demandant que le nom de l'Avenue Colborne soit changé en celui d'Avenue O'Connell.

RAPPORTS.

Du comité des marchés : Recommandant que la rue Closs soit rayée du plan homologué de la cité de Montréal.—Adopte.

Du même comité : Demandant qu'une appropriation de $172.89 lui soit votée par le Conseil-de-Ville, afin de parachever certains travaux sur le Parc de l'Ile.—Adopté.

Du même comité : Recommandant que la requête de la majorité des propriétaires sur la rue Port, laquelle prie le Conseil de réduire la largeur de la dite rue à 40 pieds, au lieu de 60 qu'elle est actuellement, soit accordée par les pétitionnaires, en payant les frais—Adopté.

Du même comité : Recommandant l'acceptation par la corporation de la propriété de la rue St. George—Adopté.

Du comité de police : Recommandant qu'au sujet de la requête faite dernièrement par les citoyens demeurant sur la rue Metcalfe, le Conseil-de-Ville décide ce qui suit :

1o. Que le poste de charretiers au coin des rues Craig et Radegonde ne soit pas changé ;

2o. Que le poste de charretiers sur la rue Metcalfe soit changé comme suit : Que l'on permette à dix charretiers seulement de tenir leur poste sur le côté ouest de la rue Metcalfe—Adopté.

D'un comité spécial—Recommandant l'adoption du règlement et des conditions auxquels on a accordé la charte à la compagnie des chars urbains.

L'échevin Greene, secondé par l'échevin Grenier, propose que ce rapport soit adopté.

L'échevin Fairbairn, secondé par l'échevin Hood, propose en amendement :

"Que le Conseil n'adopte pas maintenant le rapport du comité sur le chemin de fer urbain, mais qu'un plan soit préparé et que l'on fasse un règlement par lequel les lisses posées dans les rues deviendront la propriété de la ville, laquelle propriété sera louée à la compagnie des chars urbains, ou à aucune compagnie aux termes qui paraîtront justes et équitables au Conseil-de-Ville.

Une longue discussion s'engage à ce sujet et les échevins Mooney, Holland et Hood parlent en faveur de l'amendement. Les échevins Grenier, Greene, et Thomas Wilson soutiennent la motion principale.

L'amendement étant mis aux voix est perdu par un vote de 11 pour et 13 contre.

La motion principale est emportée sur la même division.

Sur motion de l'échevin Greene, le Conseil se forme alors en comité général sous la présidence de l'échevin Hagar.

On discute alors la question de la charte de la compagnie des chars urbains.

L'échev. Hood propose que dans les conditions auxquelles la compagnie des chars urbains de Montréal est autorisée à faire le service d'une ligne de chemin de fer pour le transport des passagers dans la dite cité, on fasse l'amendement suivant : "Que dans le cinquième district, au lieu de la condition " ne sera pas tenue de faire les connexions avec les chemins du parc," le comité décide d'imposer à la compagnie l'obligation *de faire les connexions avec les chemins du parc.*

Une discussion s'engage sur cette proposition et elle est finalement adoptée.

Le comité s'ajourne à 6 hrs p.m.

Lettre Pastorale des Evêques de la Province Ecclesiastique de Quebec.

Nous, par la grâce de Dieu et du Siége Apostolique, Archevêque et Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec.

Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les Fidèles de la Province Ecclésiastique de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Déjà, Nos Très Chers Frères, dans notre pastorale commune du 22 septembre 1875, à propos de la sépulture ecclésiastique, nous avons élevé la voix pour défendre la liberté de l'Eglise. Nous disions alors : "Jésus Christ" dit l'Apôtre "St. Paul, "a aimé son Eglise et s'est livré lui-même pour elle" (Eph. V. 25). A l'exemple de notre Divin Maître et Modèle, rien ne doit nous être plus cher en ce monde que cette même Eglise, dont nous sommes les membres sous un même chef qui est Jésus Christ. Elle est notre mère, puisqu'elle nous a engendrés à la vie de la grâce, nous devons l'aimer d'un amour filial, nous réjouir de ses triomphes, partager ses tristesses et au besoin élever la voix pour la défendre. Quand donc nous voyons sa liberté et sa dignité méconnues, il ne peut être permis à ses enfants, et encore moins à ses pasteurs, de garder un silence qui équivaudrait à une trahison."

Aujourd'hui, N. T. C. F., le même devoir nous incombe d'élever encore la voix pour protester contre certaines pratiques qui tendent à détruire la liberté du ministère pastoral et le respect dû au sacrement de Pénitence et à ses ministres.

Dans quelques occasions assez récentes on a oublié ce principe que nous exposions dans la même pastorale, savoir que "Si quelqu'un croit avoir droit de se plaindre d'un ministre de l'Eglise, ce n'est pas au tribunal civil qu'il doit le citer, mais bien au tribunal ecclésiastique, seul compétent à juger la doctrine et les actes du Prêtre. Voilà pourquoi Pie IX, dans sa bulle "Apostolicæ Sedis," octobre 1869, déclare frappés d'une excommunication majeure ceux qui obligent directement ou indirectement les juges laïques à citer devant leur tribunal les personnes ecclésiastiques, contre les dispositions du droit canonique."

Des curés ont été cités devant le tribunal civil pour répondre sur ce qu'ils avaient dit en chaire et, ce qui est plus grave encore, on a appelé des témoins pour leur faire dire si et pourquoi l'absolution leur avait été refusée dans le saint tribunal de la pénitence.

Au quatrième chapitre des Actes des Apôtres nous voyons que Saint Pierre et Saint Jean furent cités à comparaître et à répondre sur cette question : "Par quelle puissance et au nom de qui avez-vous prêché ; In quia virtute, aut in quo nomine fecistis hoc vos ?" (v. 7). Ils répondirent que c'était au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ et quand on le leur défendit, ils en appelèrent de cette sentence inique en disant : "Jugez vous mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu : Si justum est in conspectu Dei, vos potius audire quam Deum, judicate." (v. 19).

C'est l'Eglise seule qui donne mission pour prêcher ; c'est elle qui avant tout peut juger si les bornes de cette mission ont été respectées ou non ; et l'enfant de l'Eglise qui va du premier coup demander au juge civil de donner une sentence sur ce sujet, méprise cette mère de son âme et travaille à tarir la source de la parole divine qui sauve les âmes.

Bien plus coupables encore ceux qui s'attaquent au sacrement de Pénitence.

Notre Seigneur Jésus-Christ qui "nous a rachetés par son sang et nous a mérité la rémission de nos péchés, "in quo habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem peccatorum" (Col. I 14), a institué ce sacrement quand il a dit à ses Apôtres et, en leur personne, à tous les prêtres jusqu'à la consommation des siècles : "Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils sont retenus à ceux à qui vous les retiendrez ; Quorum remiseritis peccata remittuntur eis, et quorum retinueritis, retenta sunt." (S. Jean XX. 23). Ce double pouvoir ne devant pas s'exercer à l'aveugle, il s'en suit que le pécheur qui veut être réconcilié avec Dieu doit faire connaître au ministre du sacrement non seulement toutes les fautes graves que sa conscience lui reproche, mais aussi les dispositions intérieures et surnaturelles, de regret sincère du passé et de ferme propos pour l'avenir, sans lesquelles aucun péché ne peut être pardonné.

Dieu, est la sagesse infinie, veut chaque chose avec toutes ses conséquences, et les conditions nécessaires pour qu'elle atteigne la fin qu'il s'est proposée. Il a donc dû vouloir, et l'Eglise enseigne qu'il a voulu en effet, que le ministre du sacrement gardât le silence le plus absolu sur tout ce qui se passe dans ce jugement qu'il exerce au nom de Dieu pour remettre ou retenir les péchés.

Qui est-ce qui voudrait, en effet, se soumettre à ce tribunal, s'il avait à redouter la moindre trahison ?

Ni la mort dont un innocent est menacé, ni la nécessité de prévenir un malheur public, ni aucune dispense même de la plus haute autorité dans l'Eglise, ne peuvent autoriser le confesseur à violer ce secret, même après la mort du pénitent. Fût-il menacé lui-même du dernier supplice, il devrait mourir martyr du sceau sacramentel, comme saint Jean Népomucène, plutôt que le révéler directement ou indirectement ce qu'il sait par la confession. Ce secret est si absolu que le confesseur doit le garder à l'égard du pénitent avec qui il doit éviter toute parole, toute allusion, tout signe quelconque qui pourrait lui causer quelque peine ou lui rendre le sacrement odieux. Il ne peut en parler au pénitent, même pour son plus grand bien spirituel, sans sa permission claire, expresse et parfaitement libre. Et s'il y a le moindre danger que le respect et la confiance dûs au sacrement puissent en souffrir, le confesseur ne peut user de cette permission, parce qu'alors le pénitent n'est pas seul intéressé.

Les choses étant ainsi réglées de droit divin pour ce qui concerne le secret auquel le confesseur est tenu dans ce qui touche au sacrement de Pénitence, le pénitent lui-même doit avoir, de son côté, des obligations graves à remplir envers le sacrement et envers le ministre à qui il est venu demander l'absolution.

Quel est, en effet, le prêtre qui voudrait exercer ce ministère de miséricorde et de réconciliation, s'il avait à redouter la moindre trahison ?

Sans doute le pénitent n'est tenu qu'à ce qu'on appelle le *secret naturel* sur tout ce qui peut nuire au respect que tout fidèle doit avoir pour ce sacrement, au ministère sacré dont le prêtre se trouve revêtu par la grâce divine, ou à la personne du confesseur. Ce *secret naturel*, quoique moins stricte que celui du confesseur est néanmoins encore l'objet d'une obligation fort grave de religion, de charité, de justice.

La loi civile (Code de procédure, art. 275,) protège le confesseur, comme l'avocat, le notaire, le médecin, ou tout autre personne à qui est confié un secret d'office. Elle ne permet pas qu'on l'interroge là-dessus, car des motifs d'ordre public exigent que ces communications confidentielles d'un citoyen avec celui de qui il attend conseil et appui, soient à l'abri de tout soupçon de trahison, et puissent se faire à cœur ouvert et en toute liberté. Même dans les cas où cette manifestation serait de nature à produire un certain bien considérable, la loi la défend néanmoins parce qu'on le croirait avoir acheté ce bien passager trop cher, au prix de la confiance mutuelle et de la liberté parfaite qui doivent régner dans les communications.

Les mêmes raisons d'ordre public existent quand il s'agit de protéger l'homme de profession, et, à plus forte raison, le professeur, contre les indiscrétions et dénonciations du client ou du pénitent. La loi doit refuser d'entendre l'homme qui, contre toutes les lois de l'honneur, veut compromettre celui à qui il a demandé conseil ou la réconciliation de son âme et dont il exige le silence absolu. La justice et l'ordre public ne doivent-ils pas protéger l'un autant que l'autre ? Et quand il s'agit du sacrement de pénitence la religion vient ajouter un nouveau poids à ces raisons.

Que fait ce pénitent qui vient devant un tribunal civil déposer contre son confesseur et l'accuser de lui avoir injustement refusé l'absolution ? Il accuse lâchement un homme qui ne peut se défendre ; il expose à la dérision publique le sacrement de la miséricorde divine ; il soumet une cause essentiellement ecclésiastique à un juge qui peut être étranger à sa foi, un infidèle, un impie, un athée... et qui, dans tous les cas, n'a pas cette science théologique nécessaire pour voir clair dans ces questions intimes de conscience, où l'Eglise elle-même ne peut pénétrer autrement que par les règles générales qu'elle prescrit aux confesseurs.

Pour juger en pleine connaissance de cause il faudrait connaître tous les plis et replis de la conscience de l'accusateur lui-même ; mais celui-ci voudrait-il consentir à se manifester ainsi ?

Au saint tribunal, le pénitent est plus intéressé que personne à dire toute la vérité, rien que la vérité ; car sa franchise est elle-même une marque de sa bonne disposition et contribue à lui mériter ce pardon qu'il vient solliciter.

Et quand il s'agit de questions politiques, il n'y a dans le monde, surtout de nos jours, que trop de partisans aveugles qui s'imaginent que tous les moyens sont bons pour procurer le triomphe de leur parti. Déjà nous avons souvent condamné cette erreur monstrueuse, nous avons spécialement cherché à flétrir le parjure et à en inspirer plus d'horreur ; pour cela nous en avons fait un cas réservé et avons ordonné aux pasteurs des âmes d'en expliquer la malice deux fois par année. Ces présomptions devraient, ce semble, suffire pour détruire la crédibilité d'un témoignage rendu dans de pareilles circonstances, et prouver qu'il ne serait ni juste, ni prudent, ni raisonnable qu'un tribunal civil permit le produire et d'interroger un témoin pour lui faire dire si et pourquoi l'absolution lui a été refusée par son confesseur.

"La pureté des élections, disait dernièrement un honorable juge, est certainement nécessaire au bon fonctionnement des affaires publiques, mais ce serait l'acheter à un trop haut prix que de l'obtenir au détriment d'une institution d'un ordre plus relevé et qui intéresse un plus grand nombre de personnes, je veux dire le tribunal de la pénitence."

D'ailleurs, N. T. C. F., pour ce qui regarde notre province en particulier, personne n'ignore jusqu'à quel point les Evêques ont proclamé hautement la liberté des opinions purement politiques ; mais en usant de cette liberté, il arrive trop souvent que l'on enfreigne les principes de la morale, soit en agissant par des motifs qu'elle condamne, soit en violant les lois de la justice, de la charité ou de la vérité et alors les pasteurs des âmes doivent dans le tribunal de la pénitence, comme du haut de la chaire, réprouver ce que Dieu défend et ce que la loi civile elle-même punirait si elle pouvait l'atteindre. L'expérience prouve que les auditeurs ne comprennent pas toujours ce qui leur est dit du haut de la chaire : de même les pénitents ne saisissent pas toujours la raison du refus de l'absolution. Cela arrive surtout dans ces moments d'excitation où la fièvre électorale fait dire et faire ce qu'en d'autres temps plus calmes on n'oserait se permettre. Toute passion aveugle et enchaîne un cœur et quand la religion veut la détruire pour rendre à ce pauvre cœur la lumière et la liberté, elle éprouve toujours une certaine résistance qui ne doit pas cependant empêcher le zèle et la charité de faire leur œuvre.

Nous avons la confiance que les graves considérations que nous venons d'exposer dissiperont toutes les inquiétudes et tous les doutes sur cette grave matière et feront comprendre pourquoi l'immortel Pie IX, dans sa bulle "Apostilicæ Sedis" du mois d'octobre 1869, a prononcé sentence d'excommunication "ipso fasto" et réservée au Souverain Pontife contre "ceux qui directement ou indirectement forcent les juges laïcs à citer devant leur tribunal les personnes ecclésiastiques contre les dispositions du droit canonique ;" ce qui arrive certainement lorsque l'on traîne devant les tribunaux un prêtre pour lui faire rendre compte de ce qu'il a dit ou fait dans l'exercice du saint-ministère. Nous ajoutons ici que nous regardons comme un grand attentat à la liberté du ministère sacré toute tentative qui aurait pour but de contraindre, ou même simplement de permettre à un catholique de déposer en cour de justice contre son confesseur pour refus d'absolution. "Si quelqu'un croit avoir droit de se plaindre d'un ministre de l'Eglise, ce n'est pas au tribunal civil qu'il doit le citer, mais bien au tribunal ecclésiastique, seul compétent à juger la doctrine et les actes du prêtre." (Pastorale collective du 25 septembre 1875.)

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles de paroisses et de missions où se fait l'office public, le premier dimanche après sa réception.

Donné, sous nos signatures, le sceau de l'Archidiocèse et le contreseing du secrétaire de l'Archidiocèse, le premier juin mil huit cent quatre-vingt.

†E.-A Arch. de Québec,
†L.-F., Ev. des Trois-Rivières,
†JEAN, Ev. de S. G. de Rimouski,
†EDOUARD-CHS Ev. de Montréal,
†ANTOINE, Ev. de Sherbrooke,
†J.-THOMAS, Ev. d'Ottawa,
†L. Z., Ev. de S. Hyacinthe,
†DOM ; Ev. de Chicoutimi.

Par Messeigneurs,
C.-A. COLLET, Ptre.,
Secrétaire.

Cour des Sessions Générales de la Paix.

Jeudi 3 juin 1880.

Présidence de M. le juge Desnoyers.

Neil Walker subit son procès pour avoir exposé sa personne dans un état de nudité.

Il est acquitté.

MM. Greenshild et St. Pierre comparaissent pour l'accusé.

Gustave Hugues Lenoir Rolland est traduit à la barre pour subir son procès sous prévention d'avoir le 17 Mai 1880 en la cité de Montréal, volé 90 livres de broquettes coupées, 172 douzaines de broquettes à guipures et deux boites de clous le tout de la valeur de $140 la propriété de la "Montreal Rolling Mills Company."

Cette cause est continuée à demain à 10 heures.

MM. Kerr et Wilfrid Prevost comparaissent pour l'accusé.

A 6 heures la Cour s'ajourne.

Le drame de la Passion.

Les journaux d'Europe nous apportaient, ces jours-ci, le compte rendu d'une première représentation théâtrale d'un nouveau genre : le Drame de la Passion, joué sur un théâtre d'Allemagne. Toute l'Europe a les yeux sur ce drame qui sort des règles ordinaires du théâtre. Il est intitulé les *Mystères* ; c'est à Oberammergan qu'on le joue. Il renferme dix-sept tableaux. Il commence à 8 heures du matin et finit à sept heures du soir. Voici les différents tableaux :

I.—L'entrée de Jésus à Jérusalem ! Jésus chasse les vendeurs du temple.

II.—Le Grand Conseil des grands-prêtres et des Pharisiens sous la présidence d'Annas et de Kaïphas.

III.—Jésus prend congé à Béthanie de la Vierge Marie et retourne à Jérusalem.

IV.—Jésus avec ses disciples retourne à Jérusalem. Judas reste en arrière, les vendeurs et les Pharisiens le rejoignent pour fixer avec Judas le prix de la trahison.

V.—Le retour à Jérusalem. Le Christ fête avec ses disciples le repas juif du Passah ! Discussion entre les disciples sur le rang qu'ils doivent occuper à table. L'humiliation de Jésus, lavant les pieds à Judas, qui, acheté par les vendeurs et les Pharisiens, médite sa trahison.

VI.—Le Conseil est réuni. Il doit ratifier les conventions conclues entre les vendeurs et Judas. On lui compte son salaire ; il promet de livrer Jésus le jour même. Seuls Joseph d'Arimathia et Nicodème protestent et quittent le conseil. Tous les autres crient : "A mort ! à mort !"

VII.—Jésus au Mont Olivier. Les mercenaires, conduits par Judas, s'emparent de sa personne.

VIII.—Jésus est conduit devant Annas et interrogé par le grand-prêtre : un garde, indigné des réponses de Jésus, le frappe au visage.

IX.—Jésus devant Kaiphas. Le procès se déroule en toute forme : on entend des témoins pour et contre. Condamnation à mort

X.—Le remords de Judas. Suicide du traitre.

XI.—Jésus devant Pilate, qui convaincu de la fausseté des crimes imputés au Christ, voudrait le sauver. Mais la foule demande sa mort ; Pilate, ne voulant pas condamner Jésus et ne pouvant l'absoudre, le renvoie à Hérode, le prince légitime du pays de Galilée dont Jésus est le sujet.

XII.—Le Christ devant Hérode. Jésus travesti en roi par une fantaisie du satrape qui le renvoie à Pilate ; la foule accompagne le martyr en criant : A mort !

XIII.—La flagellation du Christ. Pilate, pour donner une satisfaction à la foule, fait flageller Jésus par ses valets ; il pense ainsi le préserver de la peine capitale. On enfonce sur la tête de Jésus une couronne d'épines ; son sang coule.

XIV.—Jésus est condamné à être crucifié. Pilate se lave les mains de ce crime que lui impose la raison d'Etat contrairement à ses convictions.

XV.—Le Calvaire. Jésus succombe sous le poids de la croix ; les deux larrons portant également leurs croix figurent dans le nombreux cortége, escortés par des cavaliers.

XVI.—Le Christ en croix. Le crucifiement de Jésus mis en scène dans tous ses détails, suivi de la descente de croix.

XVII.—La résurrection du Christ.

XVIII.—Apothéose.

Chaque tableau du drame est précédé par un tableau vivant, reproduisant une scène de l'ancien Testament qui corrobore la vie de Jésus. Pour ne citer qu'un exemple, nous dirons que le Calvaire a pour prologue un tableau vivant représentant Isaac, portant le bois du bûcher sur le mont Maria. Nous nous arrêterons ici pour laisser à la relation à venir tout l'attrait des particularités de ces Mystère d'Oberammergan.

MARIAGE.

—A l'Eglise St. Jacques, mercredi, le 2 Juin, Charles-Ernest Gagnon, Ecr., marchand, conduisait à l'autel Mademoiselle Marie-Eugénie Tourville, deuxième fille de Louis Tourville, Ecr., marchand.

Le mariage fut célébré par le Révérend Messire T. C. Caisse, chapelain des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie d'Hochelaga.

—A l'Eglise St. Jacques, le 3 Juin courant, par M. l'Abbé Thérien, Mr. Pierre Lafrance, commis-marchand, de cette ville, à Delle. Eugénie-Victoria, deuxième fille de feu le Capitaine Gilbert Paon, d'Acadiaville, (Cap Breton)

ON A BESOIN d'un bon BOULANGER pour travailler en campagne. S'adresser à PIERRE GIRARD, Vaudreuil Station.
4 Juin. 225—u p

ON DEMANDE DES BARBIERS. S'adresser à WILLIAM HILL, "St. Lawrence Hall."
4 juin. 225—u p

ON DEMANDE UNE JEUNE FILLE de 13 à 16 ans pour se rendre généralement utile. S'adresser à JAMES MULLER & CIE, 53, Rue St. Laurent.
4 juin. 225—t p

ON DEMANDE des personnes pour faire des boutonnières pour les collets. A. H. SIMS & CIE., 81, Rue St. Pierre.
2 Juin. 224—t p

ON demande immédiatement 100 personnes pour la confection de Pardessus ; 100 do pour la confection de Pantalons. S'adresser au No. 343, Rue St Paul.
1er Juin. 224—us p

SITUATION DEMANDÉE.—Un Instituteur muni d'un diplôme d'Ecole Modèle et des meilleures recommandations, ayant plusieurs années d'expérience dans l'enseignement, connaissant la musique vocale et le plain-chant, capable de toucher l'orgue, désire se placer à la campagne. S'adresser par lettre à M bureau de la *Minerve*. 219 ds

NOYÉ—SAMEDI, le 29 Mai dernier, à Ste. Anne, (Bout de l'Ile), JOSEPH ALFRED BEAULIEU, âgé de 8 ans ; lorsqu'il est tombé à l'eau il portait un habit en drap bleu, pantalon toile jaune. Les personnes qui en entendront parler sont priées d'en informer F. X. Beaulieu, de Ste. Anne.
3 Juin. 225—t p

BAZAR.

Le 8 du courant, ouverture d'un grand bazar au Couvent de la Pointe-aux-Trembles qui se continuera les deux jours suivants.
Le vapeur l'*Isle Ste Hélène* sera nolisé pour la circonstance.
Départ de Montréal à 6 heures p.m., arrêtant à Hochelaga.
Prix du passage, aller et retour, 15c.
S'il pleut l'excursion sera remise au lendemain.
4 Juin. 225 t

COLLÉGE STE. MARIE
Séance Dramatique et Musicale
Au profit de l'Evêché et sous le patronage de
Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.
"LE FILS DE GANELON,"
DRAME,
Mardi, 8 Juin 1880,
A HUIT HEURES P.M.
Entrée....25 centins.
Siéges réservés....50 centins.
26 Mai 218 c

MECHANICS' HALL.
La Société des Symphonistes de Montréal.
TROISIEME CONCERT CLASSIQUE
Sous les heureux auspices de SON HONNEUR LE MAIRE.
MADAME LA MAIRESSE
ET D'UN
COMITÉ DE CITOYENS DISTINGUÉS,
Mercredi, 9 Juin 1880.
Siéges réservés, 75 centins. Admission, 50 centins.
Billets à vendre chez tous les marchands de musiques.
Les portes seront ouvertes à 7½ heures. Le Concert commencera à 8 hrs. précises.
PROGRAMME.
1. Ouverture : "Prométhée"—Beethoven.
2. Bel Raggio Lusinghier (Sémiramis)—Rossini—Melle Villeneuve.
3. Symphonie en do majeur—Beethoven. Adagio molto.—Allegro con brio. Andante cantabile con motto. Minuetto. Adagio.—Allegro molto vivace.
INTERMEDE.
4. Concerto pour Violon—Mendelssohn. Allegro molto.—Appassionato. Andante. Allegretto non troppo—Allegro molto vivace—M. F. Boucher.
5. Variations sur un Thême de Rode—Melle Villeneuve.
6. Rêverie—Vieuxtemps.
2 Juin. 224—q

ACADEMIE DE MUSIQUE.
SIX SOIRÉE ET UNE MATINÉE,
Du 7 au 12 Juin,
Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi Soir,
PAPINEAU,
Grand Drame historique en 4 actes et à grand spectacle, par
L. H. Fréchette.
I Tableau—LA SAINTE.
II Tableau—LES PATRIOTES.
III Tableau—LE TRAITRE.
IV Tableau—AUX ARMES !
V Tableau—LA MARSEILLAISE.
VI Tableau—BATAILLE DE ST. DENIS
VII Tableau—A ST. CHARLES!
VIII Tableau—EN FORET.
IX Tableau—LA FRONTIERE.
Mardi, Vendredi et Samedi apres-midi,
L'EXILÉ,
Grand drame Canadien en 5 actes, par le même auteur, en collaboration.
I Tableau—L'ETRANGER.
II Tableau—AMOUR D'ENFANCE.
III Tableau—LE TOIT PATERNEL.
IV Tableau—LES BRIGANDS.
V Tableau—AU MEURTRE.
VI Tableau—LE PACTE.
VII Tableau—LE MILLIONNAIRE.
VIII Tableau—LA JUSTICE DE DIEU.
Mme. Jehin-Prume
Créera les rôles de ROSE LAURIER et de BLANCHE ST. VALIER.
M. PAUL DUMAS
Celui de PAPINEAU.
DECORS NOUVEAUX peints spécialement pour la circonstance par M. R. Garand de Montréal.
Billets en vente chez M. DeZouche, Rue St. Jacques, où le plan de la salle est visible.
Loges, $8.00, $6.00 et $4.00.
Orchestre, $1.00.
Parquet et galerie, $0.75.
Admission simple, $0.50.
Amphithéâtre, 25c.
Portes ouvertes à 7 heures. Lever du rideau à 7½ heures précises. Matinée à 2 heures.
31 Mai. 221



VOYAGES A L'ILE GROSBOIS
Dimanche, le 6 Juin.
Vapeurs *Montarville* et *Ste. Hélène.*
Départ du quai Jacques-Cartier à 2.30 et 3.30 p.m.
Prix du passage....10 cents.
Do Enfants.... 5 do
4 Juin. 225—d

Andrew Young,
CI-DEVANT DE LA
MAISON MATTINSON, YOUNG & CIE,
768, Rue Craig,
Mécanicien, Machiniste, Chaudronnier, Plombier, etc., etc.
RÉPARER EST SA SPÉCIALITÉ. Toutes les commandes sont exécutées promptement, à la plus grande satisfaction et aux prix les plus modérés.
Il y a dans l'établissement un engin en très bon ordre. Les chaudières sont nettoyées et réparées par des ouvriers qui en font leur spécialité.
4 Juin. 225 um.

Province de Québec, District de Montréal.
COUR SUPERIEURE.
SALLIE WINPENNY, des Cité et District de Montréal, épouse de HENRY LEWIS PROWSE, du même lieu, commerçant, dument autorisée par ordre de la Cour à ester en justice,
Demanderesse.
vs.
Le dit HENRY LEWIS PROWSE,
Défendeur.
Une action en séparation de biens a été instituée ce jour contre le dit Défendeur par la dite Défenderesse.
MONK & BUTLER,
Procureurs de la Demanderesse.
Montréal, 26 Mai 1880 225—u

AKERMAN, FORTIER & CIE.
PAPETIERS
Régleurs, Imprimeurs, Lithographes
Fabricants de Livres de Comptes.
258, rue St. Jacques, 258
Ci-devant JAMES SUTHERLAND
SPECIALITÉ — Livres de Comptes tabulés sur commande.
12 août.—a 280



CHEMIN DE FER LE GRAND-TRONC.
Convois de Lachine.
Le et après MARDI, le 1er Juin, les convois entre Montréal et Lachine partiront comme suit :

DE MONTREAL		
7.15 A. M.	9.15 A. M.	12.00 midi.
3.30 P. M.	5.00 P. M.	6.15 P. M.
DE LACHINE		
8.20 A. M.	10.00 A. M.	1.00 P. M.
4.00 P. M.	5.00 P. M.	7.00 P. M.

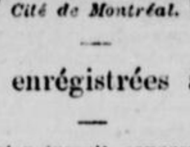
Un convoi spécial quittera Montréal tous les samedis à 2 hrs. M., pour revenir de Lachine à 2.30 hrs. P. M.
JOSEPH HICKSON,
Agent-Général.
Montréal, 27 Mai 1880. 221 c



Association St. Jean-Baptiste.
(Extrait des Minutes)
ASSEMBLÉE DU COMITÉ DE RÉGIE.
SEANCE DU 1ER JUIN.
Proposé par M. Toussaint Crevier, secondé par M. Lefebvre :
Que le secrétaire soit prié d'informer le public que la démonstration qui s'organise pour le 24 Juin à Montréal ne se fait point avec le concours de la St. Jean-Baptiste qui ne célébrera sa fête patronale que le 1er Juillet prochain.
Cette motion est adoptée à l'unanimité, et la séance est ajournée à Dimanche, le 6 courant, à 7½ heures P. M.
A. D. LACROIX,
Secrétaire-Général.
224 t



BUREAU DE L'AQUEDUC
DE MONTRÉAL.
DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel-de-Ville, jusqu'à JEUDI, le 10 du courant, à MIDI, pour nettoyer et creuser le lit de la rivière St. Pierre au coursier de la décharge de l'Aqueduc de Montréal, conformément aux plan et devis que l'on pourra voir dans le bureau du Surintendant, à l'Hôtel-de-Ville, où l'on pourra en même temps se procurer des blancs de soumission, et aucune d'elles ne sera acceptée si elle n'est faite sur un des dits blancs.
Le Comité de l'Aqueduc ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,
LOUIS LESAGE,
Surintendant de l'Aqueduc.
Hôtel-de-Ville, Montréal, 2 Juin 1880. 221



$250,000 FONDS CONSOLIDÉ DE LA *Cité de Montréal.* $250,000
Actions enrégistrées à 5 o/o.
Une émission jusqu'à concurrence d'environ $250,000 étant requises pour rencontrer certaines débentures de l'Aqueduc à échoir prochainement, des offres adressées au soussigné, et portant à l'endos "Soumissions pour actions" seront reçues pour être soumises au comité des finances jusqu'à SAMEDI, le 26 Juin courant, pour souscrire aux ACTIONS ENREGISTRÉES à 5 o/o du FONDS CONSOLIDÉ de la CITÉ de MONTREAL jusqu'à concurrence de $200,000.
Ces actions (qui sont émises en parts de *cent piastres* chacune) sont devenues un PLACEMENT favori pour des FONDS en FIDEICOMIS. L'intérêt sera payé semi-annuellement, le premier jour de Janvier et de Juillet chaque année, et il sera pourvu à un fonds d'amortissement accumulé au taux de un et demi par cent (1½) pour le rachat de l'emprunt en trente ans de la date de l'émission.
On ne recevra aucune offre AU-DESSOUS DU PAIR, et la répartition se fera dans l'ordre des demandes suivant le premium qui sera offert.
Pour toutes autres informations relatives à l'émission de ces actions, s'adresser par demande au soussigné.
JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité.
Bureau du Trésorier de la Cité, Montréal, 1er Juin 1880. 222

AVIS.
Vu le permis de chasse que le gouvernement a daigné m'accorder, certains individus se sont permis de se servir de mon nom et même d'insulter les gardes-chasses. En conséquence, messieurs les gardes-chasses ou tous autres fonctionnaires publics, sont priés d'arrêter chaque individu qu'ils rencontreront chassant et se disant autorisé de ma part et qui ne pourra leur produire le dit permis de chasse.
A. LECHEVALIER,
Naturaliste.
Montréal, 3 Juin 1880. 224 t

AUX CORDONNIERS.
On Demande
12 Bons tailleurs.
Gages : de $6 à $9 par semaine.
S'adresser à FOGARTY & FRERES,
174, rue St. Dominique.
224 d

On Demande
1,000 JOURNALIERS sont demandés par les entrepreneurs de sections 1, 2, 3 et 4 du *Chemin de Fer Canadien du Pacifique*, dans la Colombie Anglaise. Salaire, $1.50 par jour. Pension, $3 et $4 par semaine. Climat délicieux. Les journaliers ne peuvent rien faire de mieux que de se rendre dans la Colombie où ils sont certains de trouver de l'emploi pour plusieurs années à venir, attendu que la construction de ces sections n'est que le commencement des travaux du terminus occidental du chemin du Pacifique. Les renseignements quant aux prix de passage, etc., peuvent être obtenus aux bureaux de
J. F. LEE,
24, Rue York Toronto.
Ou au No. 750, Rue Craig, Montréal
A. P. MACDONALD.
Toronto, 20 Mai 1880. 214 um

Mlle LACHAPELLE a réouvert son Académie Française et Anglaise au No. 15 de la rue Sanguinet afin de pouvoir prendre un plus grand nombre d'élèves. Comme il y a en perte de temps, on ne donnera pas de vacances. Leçons privées comme par le passé. 222 us.

REMEDE
DU
Père Mathieu.
Le seul spécifique contre L'INTEMPÉRANCE, guérit aussi la DISPEPSIE et toutes les maladies du foie. A vendre chez tous les Pharmaciens.
Prix : $1.00 la bouteille. Brochure en envoyée gratuitement sur demande.
Seul agent pour le Canada,
S. Lachance,
PHARMACIEN,
No. 846, Rue Ste Catherine,
MONTREAL. 162

LES
Pilules Certicure
Pour les Maladies du Foie.
Prix........ 25 cts.
En gros chez LYMAN FILS & CIE.
219 Montr

Pastorale des Evêques

TÉLEGRAPHIE.

Parlement Local.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 2 Juin.

La Chambre s'ouvre à 3 heures.

PETITIONS.

M. NELSON présente une pétition de la cité de Montréal, demandant certains amendements à sa charte ; il en présente aussi une seconde de la société d'histoire naturelle demandant des secours.

M. WURTELLE présente une pétition demandant l'incorporation de la compagnie dite "South Shore Railway and Tunnel Company."

NOUVEAU PROJETS DE LOI.

M. MOLLEUR présente un projet de loi pour amender l'acte concernant les sociétés d'assurances mutuelles. Le but de cette loi est de faire disparaitre deux clauses qui empêchent ces compagnies d'assurer les bâtisses de la campagne, à moins qu'elles ne soient situées à une distance d'au moins 100 pieds les unes des autres et qui pourvoient à ce qu'un pâté de maisons mesurant deux arpents de front ne puisse être assuré pour au delà de $3,000.

M. GAGNON présente un projet de loi pour amender l'acte électoral.

L'hon. M. LORANGER présente un projet de loi pour pourvoir à ce que les prisonniers puissent être employés en dehors des prisons. L'objet de cette législation est d'utiliser le travail des prisonniers, incarcérés pour infractions aux lois municipales.

M. MATHIEU demande si les législatures locales sont tenues de payer pour l'entretien des prisonniers arrêtés et condamnés pour infraction aux lois fédérales.

L'hon. M. LORANGER répond que cette question a déjà été soulevée par le Nouveau-Brunswick, et la Cour Suprême doit donner jugement en cette matière. Si la décision est favorable aux législatures locales, nous aurions de fortes réclamations contre le gouvernement fédéral.

REFONTE DES STATUTS.

L'hon. M. LORANGER présente un projet de loi concernant la refonte des statuts de la province. Le travail serait fait par une commission, deux secrétaires et un département de loi.

COUR SUPÉRIEURE.

L'hon. M. LORANGER présente un projet de loi pour amender la constitution de la Cour Supérieure. Le changement projeté est la nomination d'un juge additionnel de la Cour Supérieure, et un autre de la Cour du Banc de la Reine.

SESSIONS TRIMESTRIELLES.

HON. M. LORANGER présente un projet de loi pourvoyant à ce que le nombre des termes de la Cour du Banc de la Reine soit fixé à quatre par an au lieu de deux. Ceci s'applique à Québec et Montréal.

SOCIÉTÉS INCORPORÉES.

HON. M. LYNCH présente un projet de loi pour amender deux articles du code de procédure civile. L'objet de cette législation est d'autoriser les compagnies à nommer en permanence de leurs officiers pour répondre dans le cas de saisie-arrêt. Le second amendement a trait aux Cours de Commissaires.

L'HON. M. LYNCH présente un projet de loi concernant les compagnies incorporées conformément aux statuts impériaux. Ce projet de loi est aux fins d'obvier aux difficultés que ces compagnies rencontrent à prouver leur acte d'incorporation dans les actions amenées devant les cours.

M. LANGELIER demande copie de tous documents relatifs à la destitution de MM. Ernest Pacaud et L. D. Paquin, prothonotaires de Trois-Rivières, et la nomination de M. E. Panneton. Il se plaint dans le cours de ses remarques de la destitution du Dr. Gravel autrefois coroner d'Artabaska.

M. LORANGER réplique que M. Panneton avait été nommé en 1872 assistant-protonotaire avec la promesse formelle de lui accorder la position de prothonotaire aussitôt que l'occasion s'en présenterait. En le nommant en remplacement de MM. Pacaud et Paquin qui occupaient injustement cette position, le gouvernement a cru accomplir un acte de justice.

Quant au Dr Gravel il a été démis de sa charge pour incompétence. Il a lui-même avoué qu'il ignorait complètement pourquoi on l'avait nommé coroner.

Quelques autres interpellations sont faites puis la Chambre s'ajourne à 6 heures.

CANADA.

Québec, 3.— La rumeur allant à dire qu'un navire chargé d'armes et de munitions devait prochainement quitter ce port, en destination de Cuba, est maintenant considérée comme fondée.

Terrebonne, 3—Napoléon Bernardin, fils de M. Jean Baptiste Bernardin, hôtellier de Terrebonne, s'est noyé ce matin en voulant descendre le rapide dans une petite chaloupe. Son corps n'est pas encore retrouvé.

Ottawa, 3.—Les recettes perçues sur le canal Rideau se sont élevées durant le mois de Mai à plus de six milles piastres, soit plus du double de celles pour la période correspondante de l'an dernier.

M. De Cosmos est en cette ville. Il ne doit pas retourner en la Colombie Anglaise avant l'automne prochain.

Une lettre adressée par Lady Dufferin à une dame de cette ville dément la nouvelle publiée par certains journaux, et d'après laquelle Lady Dufferin aurait couru risque de perdre la vie dans une chasse à l'ours. Elle dit avoir en effet assisté à l'une de ces chasses, mais que l'animal a été tué sans avoir pu inspirer même la moindre crainte à qui que ce soit.

Toronto, 3.—Le revenus de l'Intérieur durant le mois de Mai dernier s'est élevé à à $44,674.92 soit une augmentation de $22,420.59 sur la période correspondante de l'an dernier.

Le prisonnier Decoursier, convaincu du meurtre de son père et condamné à mort, s'est quelque peu remis de l'abattement où l'avait jeté la sentence prononcé contre lui. Les démarches tentées par plusieurs citoyens éminents pour faire commuer sa peine n'ont pas peu contribué à ramener sa sérénité en son esprit. Il est de fait qu'il avait été maintes fois provoqué par sa victime, ce qui peut être induira les autorités à prendre en sérieuse considération la requête qui lui a été présentée.

Un citoyen de Montréal du nom de Jules Lafontaine a été poignardé hier par une personne inconnue. Le blessé guérira probablement de ses blessures.

Waterloo, 3— Madame Gilmour et sa fille se promenaient ce matin en voiture, lorsque le cheval prit soudain le morsaux dents. Madame Gilmour fut si violemment jetée sur le pavée qu'elle se brisa un bras, en même temps que la clavicule. Mademoiselle Gilmour s'est démis une épaule.

Belleville, 3—Le marché au fromage, pour les comtés de Hastings, Northumberland et Prince Edouard s'est ouvert mercredi dernier en cette ville. Les opérations n'ont pas été très-considérables attendu que les produits du mois dernier avaient tous été pour la plupart, écoulés avant l'ouverture. 909 boites ont néanmoins été offertes en vente. Sur ce nombre, 75 seulement dataient du mois de Juin.

AMERIQUE.

New-York, 3—On mande de Chicago au « World » de cette ville, que les partisans de Blaine et de Sherman sont dans la joie tant il s espèrent pouvoir réussir à faire accepter leurs candidats.

On mande de San Francisco au *Herald* de cette ville que Neilson avocat et journaliste a intenté une action au *Call* pour avoir reproduit un discours de Kalloch, constituant un libelle. Le poursuivant a son tour a été traduit devant les tribunaux sur une accusation d'avoir publié des écrits obscènes contre Kalloch. L'inimitié entre ces deux hommes est telle que l'on craint qu'ils ne songent à vider leurs querelles, les armes à la main.

Washington, 3.— La Chambre a voté $30,000 pour l'érection d'un monument à G. E. Washington.

Chicago, 3—Au caucus tenu hier soir dans les intérêts du général Grant, Conkling a dit qu'il n'y avait pas à se faire illusion. On ne peut s'attendre au premier tour du scrutin qu'à 300 voix en faveur de Grant, mais ses partisans restent bien tous unis et l'on peut compter que ce nombre s'augmentera à chaque nouveau tour de scrutin, jusqu'à ce que leur candidat ait obtenu le nombre de voix requis pour lui assurer sa nomination.

La grande convention républicaine s'est réunie hier à 2.55 p.m. Après la formation des différents comités, elle s'est immédiatement ajournée au lendemain.

EUROPE.

Paris, 3—La commission chargé par le Sénat d'étudier la question d'un remaniement du tarif a recommandé, dans son rapport, de frapper de nouveaux droits l'importation du bétail en France.

Londres, 3—Un grand banquet a été donné, hier, à Sir Alex. Galt, par les membres du Club Canadien. Au cours de ses remarques, le haut commissaire du Canada a déclaré que c'était la ferme intention du gouvernement canadien de pousser avec activité les travaux de construction du chemin de fer du Pacifique.

Sir John Lubbock, libéral, vient d'être élu au parlement par l'Université de Londres, en remplacement de l'Hon. Robert Lowe, élevé à la pairie. Le nouveau député n'a pas eu d'adversaire.

Les journaux de cette ville s'accordent tous à dire que le radeau signalé par le capitaine du navire récemment entré dans ce port provient de l'*Atalanta*.

L'Amiral en charge de l'escadre anglaise dans le Pacifique a reçu instruction de croiser en face de Callao, mais de n'intervenir en aucune façon entre les belligérants excepté si la protection des sujets britanniques en cette ville l'exigeait.

On mande de Caboul que Abdul Rahman se montre très favorablement disposé à l'égard de l'Angleterre On craint cependant qu'il ne soit circonvenu de certaines influences qui pourraient peut-être avant longtemps modifier ses dispositions.

Berlin, 3—L'empereur Guillaume a officiellement annoncé, à l'un des derniers diners de la cour, que le prince Frédéric-Guillaume-Victor-Albert, fils de l'héritier présomptif de la couronne d'Allemagne, avait été fiancé à la princesse Augusta-Victoria de Schleswig-Holstein, fille ainée de Frédérick-Christian-Augustus, duc de Schleswig-Holstein.

Le prince Bismarck a soumis au conseil fédéral une proposition aux fins de reculer la frontière douanière d'Allemagne jusqu'au port de Cuxhaven appartenant à Hambourg. L'adoption de cette mesure aurait pour effet de nuire singulièrement au commerce de cette dernière ville attendu qu'elle est situé à 70 milles environ dans l'intérieur, tandis que Cuxhaven est sur le littoral, à l'embouchure de l'Elbe, ce qui lui donne beaucoup plus d'avantages. Ce projet soulève la plus vive opposition de la part des intéressés.

Une bouilloire a fait explosion en cette ville. Huit personnes ont été tuées.

Un accident est arrivé hier soir sur le chemin de fer Berlin et Magdebourg. Un train a déraillé, deux personnes ont été tuées et 34 ont été blessées.

La clause première du projet de loi à l'effet d'amender les lois de mai, a été rejetée par le comité du Reichstag allemand par un vote de 13 contre 8.

Vienne, 3—La princesse de Monaco a épousé, mercredi dernier, à Pesth, le comte Stressito Fistch. La bénédiction nuptiale a été faite par le primat de l'empire.

Constantinople, 3—Ulmir Pacha a conseillé au Sultan de ne plus souffrir l'intervention des puissances européennes dans les affaires de la Turquie.

St. Petersbourg, 3—On annonce que la Czarine est décédée ce matin.

Génève, 3—Le duel entre Kœchlin et Rochefort a eu lieu sur le territoire suisse. Rochefort a été blessé à la poitrine. Kœchlin n'a pas été touché.

Bruxelles, 3—Une rencontre a eu lieu sur la frontière belge entre deux espagnols le marquis Gil De Olivars et le comte De Lardi. De Lardi a été tué.

Duhamel, Pagnuelo & Rainville

AVOCATS,

No. 64, Rue St. Jacques

[Vis-à-vis la Banque du Peuple.]

JOSEPH DUHAMEL, C.R.,
SIMÉON PAGNUELO.
HENRI B. RAINVILLE.

Montréal, 30 Avril 1880. 196—tm

PREFONTAINE & MAJOR

AVOCATS,

24, rue St. Jacques (au second)

RAYMOND PREFONTAINE, B.C.L., M.P.P., DAVID MAJOR, B.C.L.

N. B.—M. Major suit la Cour de Circuit du District d'Ottawa, à Papineauville.

1er mai. 198—tm

A LOUER.

Avec ou sans le pouvoir à vapeur la grande bâtisse actuellement occupée par l'*Evening Star* et qui est adjacente au "St. Lawrence Hall" sur la Rue Craig. Comme site et comme commodité elle ne peut être surpassée. Cette bâtisse est bornée par les rues Craig, St. Georges et des Fortifications et peut servir comme bureau d'impression ou comme manufacture. Sa longueur sur les rues St. Jacques et des Fortifications, est de 90 pieds sur une largeur de 50 pieds ; elle a deux étages de haut et est bien éclairée. Sur les rues Craig et St. Georges, elle a une longueur de 60 pieds sur 23 avec quatre étages. Elle sera louée en tout ou en partie avec possession le 1er mai.

Pour plus amples informations s'adresser à

H. HOGAN,
St. Lawrence Hall.

10 Avril. 180

Maison aux Provisions Victor

NO. 1366, RUE STE. CATHERINE

Ceux qui désirent avoir des Viandes préparées, Dindes désossées, Huitres de toutes sortes, Croquettes, Vols-au-Vent, Pâtés de Gibier, Charcuteries, peuvent s'en procurer à un moment d'avis.

Diners et Soupers fournis pour Bals, Noces, &c.

27 Décembre 93—sm

SOURCES CALEDONIA.

Situées entre Montréal et Ottawa.

Le Grand Hôtel

Ce célèbre lieu de réunion si salutaire pour la santé et si agréable pour l'été, sera ouvert depuis le 1er Juin à la fin d'Octobre. De grandes améliorations ont été apportées dans l'aménagement de cet hôtel ou les prix ne sont que de $1.50 à $2.50 par jour ; à la semaine, de $8.00 à $17.50. Les enfants au-dessous de 12 ans ne paieront que moitié prix ; ceux au-dessous de cinq ans accompagnés de leurs nourrices ne paieront pas. Conditions spéciales pour les bonnes et les domestiques. Les eaux sulfureuses, salines et gazeuses ont une réputation universelle et ceux qui prennent des bains de ces eaux sont certains d'obtenir la guérison des maladies telles que rhumatismes, dyspepsie, les affections sanguines, les maladies de la peau, du foie, des rognons et toutes les maladies de même nature. Les plus hautes autorités médicales les ont recommandées.

Les personnes désirant se procurer un guide qui leur fournira des renseignements sur la route, le prix de passage, etc., n'auront qu'à faire parvenir leur adresse sur une carte postale, M. T. Jubb [autrefois du St. Lawrence Hall, Montréal,] et qui est aujourd'hui gérant de l'hôtel. Ce monsieur se fera un plaisir de correspondre avec tous les personnes qui désireront prendre des arrangements avec l'établissement.

Adresse : — GRAND HOTEL Caledonia Spring, Ont.

10 Mars 151sm



HOTEL WINDSOR

MONTREAL.

Situé au Carré de la Puissance, isolé de toute autre résidence.

Au WINDSOR on jouit d'un air pur et frais, de tout le confort et de toutes les commodités que peuvent fournir les meilleurs hôtels de l'Amérique.

Le service est fait avec promptitude et célérité. L'intérieur est égal aux hôtels de première classe.

Le prix est chargé suivant la location des chambres et est aussi bas que dans tout autre hôtel.

H. SOUTHGATE, Gérant
JAMES WORTHINGTON, Propriétaire.

Juillet.—248 a

HOTEL DU CANADA,

RUE ST. GABRIEL,

MONTREAL.

Madame SAUCIER

Si bien connue du public voyageur canadien et ancienne propriétaire de l'Hôtel du Canada qu'elle a administré pendant longtemps, a l'honneur d'annoncer qu'elle vient d'acquérir de nouveau la propriété de cet hôtel populaire, situé au centre des affaires.

Tous ceux qui, dans le passé, ont connu Mme Saucier n'auront pas besoin de recommandations à son égard, mais elle désire assurer tous ses anciens clients et tous ceux qui voudront bien l'honorer d'une visite, qu'elle tiendra à l'avenir, comme par le passé, un hôtel de première classe, ne le cédant en rien sous le double rapport des chambres et de la table aux premiers hôtels de Montréal et cela à des prix modérés.

1 avril. 183 tm

Barré

Paie le plus cher pour les parts de Sociétés de Construction.

BARRÉ paie pour la Société d'Hochelaga 50 0|0

BARRÉ paie pour la Société Métropolitaine 65 0|0.

BARRÉ paie pour la Société Jacques-Cartier 40 0|0.

BARRÉ paie pour les parts de la Société Canadienne-Française 45 0|0.

BARRÉ Paie pour les parts de la Société St. Jacques 50 0|0.

BARRÉ paie pour les parts de la Société des Artisans 35 0|0.

BARRÉ paie pour les parts de la Société Montarville 25 0|0.

BARRÉ paie pour les parts de la Société " Montreal Mutual 60 0|0.

BARRÉ paie pour les parts de la Société Impérial 50 0|0.

Si vous désirez vendre une maison ou en acheter une, allez chez BARRÉ

Si vous avez des affaires avec les Sociétés et que vous vouliez régler avantageusement, allez chez BARRÉ

Si vous désirez acheter une maison pour vos parts de Société, encore chez BARRÉ

Les parts de société prises au pair pour maisons, terres, etc, seulement que chez BARRÉ

Si vous avez besoin d'argent à emprunter à moins de 6 0|0, allez voir BARRÉ

Si vous désirez assurer votre vie dans une bonne assurance, allez chez BARRÉ

Si vous avez des maisons à vendre n'oubliez pas de voir BARRÉ

Si vous avez des collections à faire, veuillez les donner à BARRÉ

Si vous avez besoin d'un bon notaire pour vos transactions, allez au bureau de BARRÉ

Le notaire T Plamondon tient son bureau 20 rue Notre-Dame chez BARRÉ

10 Mai 204—r

A LOUER.

Nos. 1134, Rue Sherbrooke.
" 52, Rue St. Urbain, en haut.
" 32 et 42, Rue St. Mathieu.
" 10 et 60, Rue Mackay.
" 19 Rue Coursol.
" 48 Rue Tupper.
" 77 Rue du Champ-de-Mars.
" 1249, Rue Dorchester.
" 385, 391 et 395, Rue St. Antoine.
" 285 et 287, Rue St. Martin.
" 208 et 210, Rue George Hypolite.
" 3 et 15, Avenue Essex.
" 26, Avenue Union.
" 324½ et 326½, rue St. Laurent

MAGASINS :—
Nos. 13, Rue St. Pierre.
" 41 et 43, Rue St. Laurent.
" 1198, Rue Ste. Catherine.
" 326 et 328, rue St. Laurent.
" 125 et 127, rue Bonaventure.

Manufacture McDonald, coin des rues Bleury et Lagauchetière.

PARENT & Frères

Agents d'Immeubles et de Prêts,

237, RUE St. JACQUES

MONTREAL.

27 Février. 144—r

A VENDRE

OU

A LOUER

2 Briques avec pouvoir d'eau, sur le bord canal.

A VENDRE

6 Moulins à farine,
1 Fabrique de portes et de châssis
1 Fabrique de chaussure,
1 Pompe à vapeur pour les incendies,
3 *Run* de pierres portables,
3 roues hydrauliques.
4 *Run* de pierres.
Engins et bouilloires de 1 à 40 H. P.,
3 Bateaux à vapeur.
1 Bateau traversier,
1 Remorqueur,
2 Yachts à voile,
1 Bateau [*yatl*] 30 x 62,
5 Barges,
1 Ferme de 100 arpents à la Longue-Pointe,
1 Ferme de 1,380 arpents près de St Jérôme
1 Ferme de 300 arpents à Ste. Rose,
1 Pâté de maison en brique sur la rue Sherbrooke, extrémité Est.
1 Cottage en pierre de taille, près de la rue Sherbrooke,
1 Maison sur la rue St. Urbain, bon marché.
Lot de machineries pour travailler le bois, courroies, etc.,
1 Bascule à plateformé, pouvant peser 6 tonnes, fabriquée Fairbanks,
1 Presse à fromage,
1 Presse pour l'huile de porc,
1 Presse hydraulique
1 Elévateur.

A. TUCK & CIE.,

Agents d'Immeubles, Négociants de Prêts et Hypothèques, Evaluateurs.

104, Rue St. François-Xavier

PATENTES.

F. H. REYNOLDS

Successeur de CHARLES LEGGE & Cie. (Etablis en 1859.)

SOLLICITEUR DE PATENTES

162, Rue St. Jacques.

4 Juin 231—a

A Louer



La belle résidence, No. 85, en haut de la Rue St. Urbain, avec un verger y attenant. Lot 150 x 250. Possession immédiate. S'adresser à

G. N. MONCEL,
Bureau de la Succession Masson,
3, Rue St. Jacques.

6 Février. 126—c 1

A Vendre à St. Hilaire.



Madame G. Cheval offre en vente son magnifique magasin situé qu'à 200 pieds de l'Eglise et offre tous les avantages du commerce en général.

S'adresser à

MADAME CHEVAL,
Village St. Hilaire.

19 Mai. 212—da p

A LOUER

Une maison de première classe, dans cette belle rangée de neuf maisons, Place Rolland, rue Berri, avantageusement située sous le rapport sanitaire et à proximité du centre de la ville.

S'adresser à

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14, rue St. Vincent

122

Ecurie de Louage, de Pension et de vente de Chevaux.

Le soussigné, autrefois surveillant de la Compagnie des chars urbains, a loué l'ancienne écurie de M. MARLO,

19½, Rue St. Urbain,

Et par la modicité de ses prix espère se gagner une partie du patronage public

WM. CHAPMAN.

Montréal, 31 Mai 1880.—221 a|c

GRAND VATEL

26, 28 et 30

RUE St. JACQUES

REPAS à toute heure, diners à la carte.

Salons Privés

Spécialité de Vieux Vins Français.

Cuisine essentiellement française.

25 mai. 217 a

DESSIN AU CRAYON.

Apprendre cet art et le pratiquer avec succès, ne demande qu'un temps très limité et ne coûte qu'une bagatelle. C'est un des arts d'agréments les plus agréables et les plus amusants.

Il suffit de quelques séances pour être capable de dessiner d'après nature ou de faire des copies de tableaux ou de paysages ainsi que des caricatures et des desseins mécaniques ou architecturaux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Atelier, RUE BLEURY, No. 53,

J. H. TURNER,
Propriétaire.

18 Mai. 211—tm

A Vendre.

Remorqueur	*C. W. Dennis*, engin de		18 x 14
"	*C. J. Brydges*,	do	20 x 12
Dragueur	*Nipissingue*,	do	14 x 18
"	*Ithica*,	do	10 x 10
Vapeur	*Wildgoose*.		

Et quantité d'autre matériel.

S'adresser à

J. McCRACKEN,
750, Rue Craig.

8 Mai. 203—tm c

ROGNURES DE BOIS POUR L'ÉTÉ, à l'usage des personnes qui tiennent maison, BOIS MOU $1 la charge et 25c en plus pour le transport.

S'adresser à

D. H. HENDERSON,

A la Scierie à Vapeur au No. 342, Rue William, ou au No. 130, Rue St. Constant.

8 mai. 203—tm c

AVIS.

Le 9 Juin courant, à DIX heures A. M., à sa demeure, No. 213, rue St. Dominique, sera vendu un immeuble situé au village St. Jean-Baptiste, contenant vingt-trois pieds et six pouces de front sur soixante-neuf pieds de profondeur.

(Par ordre)

T. PLAMONDON, N. P.,
389, rue Craig, Montréal.

221

Tapisserie.

Grande variété

DE

PATRONS NOUVEAUX,

Dont les prix sont de 5, 6, 7, 8, 9 et 10 centins le rouleau pour la tapisserie ordinaire, et de 12, 15 18 et 20 centins pour la tapisserie de qualité supérieure.

Les tapisseries dorées ou vernies varient dans les prix de 20, 25, 30, 40 cts à $1.00, $1 25 et $1 50 le rouleau.

Bordures pour chaque patron à très bas prix.

J. B. ROLLAND & FILS,
12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.

14 avril. 182

TAPISSERIE.

GRANDE VARIETE DE

PATRONS NOUVEAUX

Dont les prix sont de 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 centins le rouleau pour la tapisserie ordinaire, et de 12, 15, 18 et 20 centins pour la tapisserie de qualité supérieure.

Peinturage, tapissage et blanchissage fait à bas prix.

M. DENIS & CIE.
301½, rue St. Laurent,
Montréal

9 mai—204 r

EVENTAILS

DU

FONDS DE BANQUEROUTE EN GROS DE

Ascher, Laurie & Cie.,

Bien assorties, à vendre à bon marché, chez

E. A. MARTINEAU,
No. 257, Rue St. Joseph.

31 Jn. 225—k

Ex SS. "THAMES"

Directement de Crosse & Blackwell:

MARINADES—En pinte, chopine et demiard.
GINGEMBRE PRESERVÉ — En jarres et demi jarres.
SALADE A LA CREME — En jarres de verres.
CIRAGE EVERETT—En boîtes et en bouteilles.
GELATINE DE COX—Grande, moyenne et petite.
BISCUITS ALBERT.
VINAIGRE DE MALTE.
SAUCE DE WORCESTER, par Lea & Perrin—Petite, moyenne et grande.

WM. ELLIOT

Coin des rues St. Laurent et Ste. Catherine

29 mai. 230—r

A. Ciberton & Cie.

8, RUE DeBRESOLES & 7, LeROYER

Importateurs et Commissionnaires Agents de Produits Européens,

Spécialité : Exécution de Commandes sur toutes places d'Europe.

En Stock :	En Stock :
Vins de Bordeaux.	Glaces et miroirs.
Bourgogne.	Cuirs et Peaux.
Champagne.	Toiles à bluteaux.
Sauternes.	
Sicile.	Echantillons de :
Madère.	
Zucco.	Papiers.
Eau-de-Vie.	Plumes.
Genièvre.	Souliers.
Chartreuse.	Soies & Ruban.
Bénédictine.	Armes de chasse.
Liqueurs et Conserves alimentaires de toutes sortes.	Cristalleries. Porcelaines. Etc., Etc.

26 nov.—m 57

AVIS AUX PRATIQUES DE CAMPAGNE

Longueuil, St. Lambert, Hochelaga et Lachine.

Les soussignés, enverrons, toutes les semaines pour la saison d'été, UN WAGGON pour livrer à domicile gratis toutes commandes qui leur seront adressées.

Une visite est respectueusement sollicitée.

DUFRESNE & MONGENAIS,
Epiciers de Famille,
221, Rue Notre-Dame.

28 Avril. 191—j

ARMAND BEAUDRY,

Bijoutier, Fabricant de Bagues et d'Anneaux de toutes descriptions, Importateur et détailleur de Marchandises de fantaisie.

MARQUE DE COMMERCE

Couronne 18 K Lion.

Le meilleur assortiment d'éventails de la Cité. Prix aussi bas que ceux du gros.

269, — Rue Notre-Dame, Montreal, — 269

Patenaude & Leclère

AGENTS COMMISSIONNAIRES POUR LA FRANCE.

Les arrangements récemment faits avec plusieurs grandes maisons françaises nous permettent aujourd'hui de faire, sur demande, l'importation générale de toutes sortes de marchandises, aux prix de Paris, avec augmentation seulement d'une légère commission.

Librairie.—Nous importons, sous un très court délai tous les ouvrages de librairie des grands éditeurs : MM. Hachette & Cie., C. Levy Furne, Jouvet & Cie., Firmin Didot & Cie., Dalalain Frères, (littérature générale) ; A. Mame, Gaume & Cie., J. Lecoffre, V. Palmé [religion] ; Marchal, Billard & Cie., [Droit et Jurisprudence] ; A. Delahaie, G. Masson, [Médecine] ; J. B. Baillière & Fils, Dunod, etc., etc. Aussi la Papeterie, les Gravures et les fournitures de bureaux.

Journaux.—Les abonnements aux journaux et publications périodiques sont pris à des conditions exceptionnelles.

Musique.—En feuilles pour chant, piano, harmonium, orgue ; musique instrumentale pour orchestre, fanfares et harmonies des principaux éditeurs de France. Instruments en cuivre, en bois et à cordes des célèbres manufactures de A. Lecomte & Cie, Gautrot, etc., etc.

Instruments de Chirurgie des maisons Mathieu, Galante, Aubry, Collin et plusieurs autres.—Instruments de Chimie, de Physique et de Précision, Baromètres, Thermomètres, Aréomètres, Boussoles, Mérédiens, Métranomes, appareils Electriques, appareils Magnétiques, appareils de tous genres pour laboratoires.

Instruments d'optique.—Jumelles, Longuevues, Stéréoscopes, Telescopes, Lunettes, Pince-nez, Binocles, etc., etc.

Articles religieux.— Ornements d'Eglises, Statues, Tableaux, Vases, etc.

Parfumeries.—Parfums de toutes sortes, articles de toilettes, coffrets de luxe, etc., etc.

Enfin toutes les nouveautés et articles de Paris. Les catalogues de plusieurs maisons peuvent être consultés à notre bureau.

29, Rue St-Vincent, Montréal.

2 Juin 2?3 sm

FOURNEAUX DE CUISINE EN FER FORGÉ

A L'USAGE des HOTELS et des FAMILLES.

Ce sont les seuls FOURNEAUX DE CUISINE en fer forgé, fabriqués à Montréal qui aient donné entière satisfaction. Nos améliorations récentes ont beaucoup aidé à prouver la commodité et la durée de nos FOURNEAUX.

Pour le poids du métal et le caractère général du travail, nous défions toute concurrence en cette ville ou ailleurs

Chaque Fourneau est garanti pour 3 ans. Plus de 700 sont en usage à Montreal.

BURNS & GORMLEY,

FABRICANTS,

No. 675, Rue Craig, près de la rue Bleury, et au coin de l'Avenue du Collège McGill.

12 Mai. 205—a

Salles d'Echantillons de S. CARSLEY.

Fichus en cachemire brodé, de $2 à $8.50.

Les fichus à meilleur marché que l'on puisse trouver à Montréal.

Châles en véritable dentelle de Llama, de $1.75 à $14.50.

Châles en dentelle, de 75c en montant.

Fichus en dentelle, de 27c en montant.

Les nouveaux châles Bunting, $2.25 seulement.

Châles Shetland, de 75c en montant.

Châles en satinette, de $1 en montant.

SALLES D'ÉCHANTILLONS DE S. CARSLEY.

Les meilleurs jupes du Canada.

Bonnes jupes Camlet, $1.10 seulement.

Jupes en moire à carreau, $1.20.

Jupes en batiste, $1.50.

Un magnifique assortiment de jupes, de $1.75 à $4.50.

Jupes blanches garnies et brodées, $1 et plus.

Ces jupes sont à très bon marché.

SALLES D'ECHANTILLONS DE S. CARSLEY.

Costumes en toile, $2.50 et plus.

Costumes en indienne, $3 et plus.

Costumes en percale garnie, de $8 à $8.50.

Costumes en satin, nouveaux patrons, de $8.75 à $12.

Toutes sortes de costumes faits sur commande et garantis.

SALLES D'ECHANTILLONS DE S. CARSLEY.

Toutes sortes de Pardessus en caoutchouc vendus à une grande réduction chez S. Carsley.

Circulaires en caoutchouc, $2.50.

Circulaires de qualité supérieure, $4 00 et $5.50.

Les nouvelles mantes Washington ne peuvent être achetées que chez S. Carsley. Elles sont de différentes nuances grises.

Venez les voir.

S. CARSLEY,

393, 395, 397 et 399, Rue Notre-Dame.

3 juin. 224—r

Procession.

CEUX QUI N'ONT PAS ENCORE EU LE TEMPS de commander un habillement pour la grande procession, feront bien d'aller tout droit au magasin de I. A. BEAUVAIS, et ils y trouveront un habillement tout fait qui leur donnera autant de satisfaction que s'il avait été fait sur mesure. En même temps ils épargneront 33½ o|o au moins, ce qui n'est pas peu dire.

Nous donnons seulement quelques uns de nos prix pour aujourd'hui :

POUR HOMMES.

Habillement complet,	bon tweed	......	$6.00
"	" fashionable	......	7.50
"	" fin	......	8.25
"	" le plus nouveau	......	9.00
"	" extra	......	10.50
"	" nouveau brun	......	13.50
"	" en tricot	......	7.50
"	" en serge	......	9.25
"	" en diagonal	......	12 50

POUR ENFANTS.

Habillement serge bleue, valant $4.00 réduit à	$2.00
Habillement Meltu Braidé, valant $5.00, réduit à	$2.50
Habillement drap non-couleur, valant $6.00, réduit à	$3.00
Habillement drap fantaisie, valant $7.50, réduit à	$3 50

POUR JEUNES GENS.

Habillement pour jeunes gens, bon tweed	$4.50
Habillement pour jeune gens, brun nouveau	$5.25
Habillement pour jeunes gens, bleu fin	$6.50
Habillement pour jeunes gens, extra	$8.00

Notre assortiment est bien grand et varié dans la coupe et les couleur.

SPECIALITE !!

Habillement pour homme, tweed léger, pâle, habit pas doublé	$3.50
Demandez à voir l'habillement de	$3.50

CHEMISES BLANCHES ET DE COULEURS.—Notre assortiment ne laisse rien à désirer sous aucun rapport. Achetez vos chemises chez nous et vous serez bien servis, et à bon marché ! Nous avons reçu spécialement pour les fêtes, de bien beaux cols et cravates, de couleur pâle et foncée. Venez voir nos mouchoirs de soie, le plus bel assortiment de Montréal, gants en fil et en kid, col ets et poignets pour hommes et enfants.

I. A. BEAUVAIS

190, Rue St. Joseph.

28 mai. 219—r

VENTE PAR ENCAN.

PAR A. MARCOTTE.

CARTE.

Je prends la liberté d'informer mes amis et le public en général que j'ai ouvert une salle de vente au

No. 71, Rue St. Jacques

une des places centrales ; pour disposer des meubles de ménage, marchandises et autres effets.

Je donnerai la plus grande attention a toutes les ventes qui me seront confiées et ferai de prompts retours.

J'avancerai de l'argent sur consignation et ferai des évaluations.

A. MARCOTTE,
Encanteur, Marchand à Commission et Agent-Général.

Salle de Vente : No. 71, Rue St. Jacques.

Habillements Incomparables !

MM. J. G. Kennedy & Cie viennent d'acheter un assortiment de choix de marchandises nouvelles. Ils sont maintenant en mesure de donner à tous satisfaction pour les habits qu'ils se feront faire à ordre, et ils garantissent une réduction de 30 o|o sur le prix de l'achat.

HABILLEMENTS! HABILLEMENTS!!

Habillements à ordre	$14.00
Habillements à ordre	$15.00
Habillements à ordre	$16.00
Habillements à ordre	$17.00

Toutes les marchandises sont de qualité supérieure.

Habits d'Affaires !

Habits d'affaires à ordre	$ 9.50
Habits d'affaires à ordre	$10 00
Habits d'affaires à ordre	$10.50
Habits d'affaires à ordre	$11.00
Habits d'affaires à ordre	$11.50
Habits d'affaires à ordre	$12.00

HABITS D'ENFANTS ET DE JEUNES GENS.

Nous avons maintenant le plus grand assortiment de choix. Les prix sont réduits et en achetant chez nous vos marchandises, vous économiserez beaucoup. Nous recevons actuellement beaucoup d'ordres pour habits, et nous pouvons persuader à nos pratiques qu'elles seront satisfaites de leurs achats.

J. G. KENNEDY & Cie.

2 Juin 223—r

Grande Vente.

Pour faire face aux paiements du Printemps, Messieurs

MATHIEU & GAGNON

ont décidé de vendre à grand réduction toutes leurs nouvelles marchandises.

Les Indiennes nouvelles depuis 5c en montant.

Les Etoffes à robes unies, brochées et fleuries, depuis 10c.

Les "Buntings" tout laine pour 8½c, ce qui se vend partout 40c.

Les "Coatings" pour 75c, 90c, $1.00, double largeur et bien beaux.

Les Tweeds Canadiens, Anglais et Ecossais, depuis 50c tout laine en montant.

Les Draps de Dames pour Circulaires, 40c, 50c, 60c et 75c.

Les Merinos et les Cachemires noirs depuis 40c tout laine ; le noir est magnifique et la qualité extra.

PREMIERE COMMUNION : — Alpaca blanc, merinos et cachemire blancs, gants et bas de toutes les qualités.

Alpaca noir 10c. ligne extra à 15c.

COTONS—Hochelaga H 7½c, HH 8½c, HHH 9½c, XX 10½c, XXX 11c. Valleyfield—X 7½c, XX 9½c, XXX 9½c, O 9½c, OO 10c, OOO 10½c.

Ce sont les prix des manufactures.

Les CHAPEAUX, FLEURS, PLUMES dans les goûts les plus nouveaux.

AU CLERGÉ—Draps et merinos à soutanes, casimir noir, cordé noir, toile fine et toutes marchandises à l'usage du Clergé et des Communautés Religieuses.

AU

No. 105, Rue Notre-Dame

MATHIEU & GAGNON.

4 mai. 200—tm

MAGASIN DE BOSTON

Un Seul Prix !

60, Rue St. Joseph

Marchandises importées pour le Printemps

Directement de BOSTON.

Examinez et constatez la réduction dans les prix :

751 Paires de Pantalons	$1.25
350 do do en Tweed	1.40
409 do do en Tweed Américain	1.50
20 différents Habits valant $4.00. Votre choix pour	2.25
300 différents patrons de nos Tweeds de Boston, valant $8.00. Votre choix pour	4.75

La qualité de ces Marchandises défie toute compétition.

31 Mars. 171—r

CHAPEAUX DU PRINTEMPS !

A vendre à des PRIX TRES-RÉDUITS chez

RIEPERT & FRÈRES,

No. 97, Rue St. Laurent,

Près de la rue Lagauchetière.

7 Avril. 176 tm

VENTE PAR ENCAN.

PAR W. E. SHAW

Dans l'affaire de la Succession vacante de feu OTTO KAPP.

Vente d'un *Stock* de Bouchons, ameublements de Magasin et de Bureau appartenant à la dite succession.

Le soussigné curateur vendra par encan public, SAMEDI, le cinquième jour de JUIN 1880, à dix heures de l'avant-midi aux salles de Mr. W. E. Shaw, No. 235, Rue St. Jacques, le *Stock* de Bouchons et ameublements de Magasin et de Bureau appartenant à la dite succession.

On peut examiner une copie de l'inventaire et obtenir toute information en s'adressant au Bureau du soussigné.

Le *Stock* sera vendu en lots tel que spécifié dans l'inventaire.

JOHN FAIR,
Curateur.
W. E. SHAW,
Encanteur.

220

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements.

IN-RE

WILLIAM WISEMAN, FAILLI.

Vente d'une magnifique Villa (près des limites de la ville.)

Un Lot de Terre sis et situé à la Côte Ste. Catherine [Outremont], mesurant cinq cent mille deux cent trente pieds en superficie—mesure anglaise—avec maison de briques et autres bâtisses dessus construites, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal comme étant une partie du numéro trente-six des dits plan et livre de renvoi—et mesurant soixante et cinq pieds en avant, soixante et sept pieds et six pouces en arrière—quatre-vingt sept pieds d'un côté et soixante et seize de l'autre—mesure anglaise.

A vendre au bureau de M. H. A. Bain, No. 235, rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, LUNDI, le vingt-huitième jour de Juin prochain, [1880], à DIX heures A. M.

On recevra toutes les informations nécessaires et permis d'examiner en s'adressant à l'un ou à l'autre des soussignés.

H. A. BAIN, Syndic.
W. E. SHAW,
Encanteur.

122

L. LABERGE

FABRIQUE DE LA PUISSANCE

De Jupons et Sous-Vêtements

No. 171½, RUE ST. LAURENT,

MONTREAL,

DEMENAGERA AU PREMIER AVRIL PROCHAIN,

AU

No. 177, RUE St. LAURENT

LA PORTE VOISINE.

16 Mars.

Ex SS. Polynesian

Venant d'être reçu un assortiment complet de

Gants de Kid Français pour 75c la paire.

Aussi par le même steamer,

Un Lot de Boutons et Garnitures pour Robes d'été.

LIGGET & HAMILTON,
Nos. 13, 15, 17 et 19, rue St. Joseph.

21 mai. 214 r

Souliers à bouts cuivrés de Dann.

MERES, ATTENTION

POUR ECONOMISER

Achetez pour vos jeunes enfants des souliers améliorés (Dann's improved Toe Tip,)

L'invention la plus nouvelle

Marque de DANN'S IMP'D TOE TIP Commerce

Demandez-les à votre cordonnier et n'en prenez point d'autres ; et afin de ne pas être trompé, voyez si la marque de commerce est sur chaque chaussure.

21 juillet.—a

MM. TOWNSEND & HUDSON annoncent qu'ils ont en main un grand assortiment de Lits de Plume, Matelas en Crin et en Laine, Oreillers, Lits à Ressorts, etc., qu'ils vendront à bon marché pour argent comptant et à grand sacrifice. Encouragez les Manufactures Canadiennes.

458, *rue Notre-Dame et*
46, *rue Bonaventure.*

20 août.—267

LINGERIE DE TROY.—Manufacture de Chemises et de Collets. Bureau, No. 9, rue Bleury ; Manufacture, No. 25, rue Bleury. Tous les travaux se font à la main. Aucune machine ou préparations chimiques en usage. Nouveaux plastrons posées à d'anciennes chemises. Réparages à bon marché.

R. G. BROWN, Propriét

août.—29

POURQUOI PAYER $20 POUR une patère en noyer, avec dessus en marbre, lorsque vous pouvez vous en procurer une semblable au magasin de MM. H. J. Shaw et Cie, rue Craig, pour $15.

Tables extensibles en noyer, pour salle à diner, de $9 à $75.

Buffets en noyer, de $16 à $200.

Ameublements de salon avec contours en noyer solide, pour $40.

Ameublements de chambre à coucher en noyer, et comprenant six pièces, de $36 à $200.

Ameublement en noyer et en frêne, six pièces, de $26 à $50.

Actuellement en mains, quelques ameublements en noyer, style Reine Anne, et en frêne hongrois, de fabrique américaine.

Au delà de 150 ameublements de chambre à coucher, de tous les bois

Au delà de 50 à 60 ameublements de salon en noyer, en chêne, en bois doré, et de différents genres, couverts en soie, en satin, etc., ou en coton.

Le plus grand assortiment de chaises qui soit en ville. Articles de goût de toutes espèce. Le tout à des bas prix étonnants.

Une visite à cet établissement donnera ample satisfaction aux visiteurs, attendu que des meubles de tous genres y sont journellement reçus.

HENRY J. SHAW & Cie.
724, 726 et 728, rue Craig.

216

Aux Bourreurs.

Nous venons de recevoir et nous vendons à des prix excessivement réduits, du crin frisé, mousse, échiffes, *excel sior*, étouppe, cordonnet, ficelles, boutons, couverture en crin, imitation do, outils de bourreurs, etc. De plus nous fabriquons les meilleurs ressorts en fer et en acier de cette ville et nous les détaillons à meilleur marché qu'ailleurs.

J. W. HAMNAH & Cie,
219, rue McGill.

166 r

AU PUBLIC.

Pourquoi vous servir de vieux matelas troués, quand il en coûte si peu pour les faire réparer et les mettre à neuf chez

WM. KING, Tapissier,
632, rue Craig, près de la rue St. Pierre.

1er Juin 222—r

CARDINAL & Cie,

MARCHANDS-TAILLEURS,

Ont fait leur étalage de marchandises du printemps et sollicitent une visite. Magnifique assortiment de tweeds anglais, français et écossais.—233, RUE NOTRE-DAME.

2 avril. 173 tm

MORRIS & CIE.

Marchands-Tailleurs

154, Rue St. Jacques, 154

En face du St. Lawrence Hall

MONTREAL

Coupe garantie. Prix modérés.

5 juin. a

L. N. A. RITCHOT,

MARCHAND TAILLEUR,

No. 188, Rue Notre-Dame

Vient de recevoir un assortiment choisi de marchandises du printemps du dernier goût. Pour la coupe, M. RITCHOT est sans On garantit l'ouvrage.

171 tm

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements

Dans l'affaire de A. C. SENECAL & Cie., marchands de cette Cité, *Faillis.*

Sera vendu par encan

VENDREDI, LE 4 JUIN 1880.

UN LOT D'ORNEMENTS D'EGLISE et de Marchandises de fantaisie, se montant à environ $5,000 et provenant de la faillite ci-dessus mentionnée. La vente se fera *en bloc* et à tant dans la piastre.

Les marchandises peuvent être inspectées et l'inventaire consulté aux salles de l'encanteur, No. 91, Rue St. Jacques.

Vente à DIX heures.

JOHN J. ARNTON, Encanteur.

221 PHILIP S. ROSS, Syndic.

AUX ENTREPRENEURS. — VENDREDI APRES-MIDI, le 4 Juin,

62,000 à 64,000 Briques blanches d'Ontario,

seront vendues chez MM. D Torrance & Cie., coin des Rues Queen et Common.

Vente à DEUX heures ET DEMIE.

224 JOHN J. ARNTON, Encanteur.

CINQ MAISONS en pierre de taille situées en haut de la Rue St. Denis.—12 Lots à Bâtir, endroits avantageux, aussi 4 lots sur la Rue Montana (le tout situé en haut de la Rue Sherbrooke), appartenant auparavant à la succession de feu P. Jordan, Ecr., sera vendu à mes salles d'encan, JEUDI, le DIX JUIN prochain. Les maisons sont bien finies et d'un aspect enchanteur ; leur site est salubre et l'on s'y rend aisément par les Chars Urbains.

Les lots se trouvent près de la nouvelle Eglise Catholique et de l'Ecole Publique et font le coin de quatre rues.

Cette terrasse offre de grands avantages à celui qui veut faire un placement de son argent.

Titres parfaits. Commodes. Seulement un tiers comptant.

Vente à ONZE heures.

JOHN J. ARNTON,
Encanteur.

220—c

AUX HOTELLIERS et AUTRES. —VENDREDI, le 11 courant, les soussignés vendront par autorité de justice au Restaurant "Carlton," 428, Rue Notre-Dame, un mobilier de meubles, comprenant des tapis, etc., etc., un assortiment complet de couteaux, de vaisselle électro-plaquée, verrerie, de faïence, de portraits et de gravures, effets et accessoires de *bar*, un grand miroir avec cadre de noyer, comptoir de *bar*, vins, liqueurs, cigares et un nombre considérable de verreries, de plats, etc.

Vente à DIX heures.

S. C. MARSON, H.C.S.

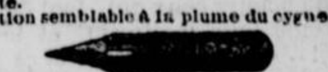
225 JOHN J. ARNTON, Encanteur.

Servez-vous du Fil de Clapperton.

PLUMES D'ACIER SPENCERIENNE

Au premier rang parmi les plumes des manufactures européennes, et sans égale pour sa flexibilité, durabilité et égalité de pointe.

Action semblable à la plume du cygne.



En vingt numéros échantillons, comprenant les numéros populaires : *pointes fines* **1-2-5-3-15**, *pointes larges* **13-16-18**, seront envoyés par la malle, pour essai, sur réception de 20 cents.

ALEX. BUNTIN & Cie., Montréal,
Seuls Agents pour le Canada.

13 Avril.—sm c 183

Henry BIRKS & Cie

BIJOUTIERS, ETC.,

222, rue St. Jacques

Invitent le public à faire l'examen de leur assortiment complet, comprenant les célèbres

Montres Nardin et Américaines,

Belles Orfèvreries, Argenteries, et au très.

Les plus belles Argenteries plaquées au plus bas prix.

11 Décembre. 79—r

P. FILIPPI

Successeur de G. Baccerini et Cie., Statuaires,

Annonce aux Messieurs du Clergé et au public en général, qu'il a ouvert un établissement de statuaire au No. 86, rue Notre-Dame, et qu'il est prêt à recevoir et remplir toutes commandes que l'on voudra bien lui donner, à des prix très modérés et à la satisfaction de ses pratiques.

Montréal, 16 Avril 1880. 187 tm

Conduits Défectueux.

Faites visiter vos conduits et faites-les éprouver chimiquement par Bulman et Walbank, ingénieur-sanitaires et architectes, 214, rue St. Jacques, à Montréal, au-dessus des nouveaux magasins de MM. Guerney & Cie

Arpentage de lots de terrains à des prix raisonnables.

Les soussignés préparent aussi les plans et les spécifications pour travaux d'architecture.

J A P. BULMAN, Membre de la Société des Arts de Cambridge (Angleterre).

W. McLEA WALBANK, élève de l'Université de la Reine (Irlande), gradué ès-sciences de l'Université McGill. Montréal, et arpenteur provincial 209 tm

AVIS.

Les déménagements du printemps nécessitent l'achat de divers articles de Ferronnerie auxquelles on n'avait pas songé avant, on trouvera chez le soussigné ce qu'il y a plus nouveau et de plus amélioré :

Glacières, Garde-Manger, Poêles de Cuisine des meilleures manufactures, Corniches et Rouleaux à Rideaux de toute sorte, Couvre-Plats, Trappe-Mouches, Cages d'Oiseaux, Escabeaux, Métiers à Rideaux, Sommiers, Couchettes en Fer, Tordeuses, Brouettes et articles de Jardinage, Plumeaux, Baguettes d'Escaliers, Coutellerie Française et autres Huiliers à bon marché et un choix d'Argenterie.

L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig.

194—r

800 POELES DE CUISINE,
1500 POELES DOUBLES,
60 POELES DE FERMIER avec bouilloire.

Ustensiles de Cuisine, Fournitures de Maisons, Outils, Vitres, Peintures, Huiles, Vernis, et un assortiment complet de Ferronneries pour marchands de la campagne et entrepreneurs d'Eglises et de Maisons à vendre à bon marché, à la Maison

AUGUSTE COUILLARD,
Marchand de Fer,
233, 235, 237 et 239, Rue St. Paul, Montréal

P. S.—J'achète aussi la vieille fonte.

23 Avril. 191—tm



LES SOMMIERS ELASTIQUES DE PURCELL

Qui ne produisent aucun bruit, sont les seuls à l'abri des punaises. Ils sont fabriqués chez

A. H. COSBY,
689, Rue Craig, Montréal.

211 a

VOITURES !

Berard & Major,

FABRICANTS DE VOITURES,

1039 et 1045, rue Ste. Catherine.

Grand choix de *Rockaways, Dog-Carts, Buggies*, Phaëtons de Docteurs, voitures à 2 sièges et couvertes, Phaëtons couverts en cuir, Phaëtons non-couverts, Charriots [wagons], voitures de Québec, etc., etc. Ordres exécutés dans tous les genres de carrosserie anglaise, française et américaine.

RÉPARATIONS. 176 tm

FEUILLETON.

LA

Succession Volée

(SUITE.)

— Et sans faire de grimace, encore, ce qui prouverait qu'il est coutumier du fait !... — ajouta un autre compagnon.

— Ah çà, Pierre Landry, déviens-tu fou ?...

— Sais-tu que tu ne feras pas de vieux os, si tu te traites de cette façon-là !...

— L'eau froide, vois-tu, c'est de *la* poison !... — Rien n'est plus dangereux pour *la* pauvre estomac. — C'est l'eau qu'est la seule et unique cause de tous les *rhumabatistes*, dont auxquels la pauvre humanité est affligée......

— Enfin voyons, réponds, Pierre Landry, c'est-il par goût ou par punition de tes péchés que tu t'es mis à ce vilain fichu régime-là ?...

Cette question nettement formulée interrompit pour une seconde le feu roulant d'épigrammes et de bons conseils qui tombaient sur le charpentier.

M. Raymond profita de cet instant de silence pour intervenir officieusement.

— Ah ça, mes amis, — dit-il, — de quoi diable vous mêlez vous ?...

— Chacun n'est-il plus maître d'agir à sa guise ?... — Que vous importent les façons de vivre d'un camarade, pourvu qu'elles ne portent préjudice à personne ?... — Si ses habitudes ne vous conviennent pas, il n'a point sans doute la prétention de vous les faire partager... — Il boit de l'eau parce que ça lui plaît... — Buvez du vin, vous qui l'aimez mieux, et laissez faire les autres...

— Grand merci, monsieur Raymond, de vouloir bien prendre la peine de me défendre comme vous le faites... — dit à son tour Pierre Landry, — mais je me serais bien défendu tout seul, d'autant plus que les attaques ne sont guère méchantes... — Je ne condamne jamais personne... — Je ne me permets pas de blâmer ceux qui font de la bouteille leur maîtresse et leur dieu !.. — Ça les regarde et ça ne regarde qu'eux... — Quand, le dimanche et le lundi, je rencontre sur mon chemin des compagnons trébuchant, battant les murailles et trouvant les pavés trop gras, parce qu'il sortent du cabaret et qu'ils en ont pris plus qu'ils n'en pouvaient porter, je ne dis pas que je les admire, mais je les laisse passer sans les assommer de mes reproches et les cauchemarder de mes conseils........... — Si j'étais à leur place j'agirais peut-être comme eux, et je ne voudrais pas qu'on y prit garde... — Je ne suis point un fanfaron de sobriété... — J'ai aimé le vin... — j'en ai bu autant qu'un autre peut-être... — Un beau jour, je me suis aperçu qu'il me faisait mal et j'ai cessé d'en boire... — Voilà l'histoire... — Vous voyez que ce n'était pas la peine d'y faire attention et de vous en occuper si longtemps... — Là dessus, si vous le voulez bien, nous parlerons d'autre chose, mais d'abord, et avant tout, je vide ce verre d'eau de bon cœur à la santé de M. Raymond, et à celle de vous tous, mes amis......

Et le charpentier, en disant ce qui précède, joignit l'action aux paroles.

Ce petit discours, parfaitement simple et logique, ferma la bouche aux railleurs.

Du moment que Pierre Landry se mettait au régime hydrothérapique par la raison très-naturelle que le vin le rendait malade, il n'y avait plus lieu de le bombarder d'épigrammes. — Ceci fut compris par tout le monde. — La réaction s'opéra instantanément, et les charpentiers s'écrièrent avec une parfaite unanimité :

— Vive Pierre Landry, le buveur d'eau !......

A partir de ce moment, et pendant la première partie du banquet, l'entente la plus cordiale ne cessa de régner entre les compagnons ; la gaieté la plus franche se manifesta, et le père de Denise fit sur lui-même de tels efforts que, malgré ses préoccupations que nous connaissons, et malgré celles que nous ignorons encore, il se montra, sinon de très-joyeuse humeur, du moins convive facile et presque souriant......

Un incident inattendu vint malheureusement assomblir la fin d'un repas si bien commencé.

IV.

Nous avons dit dans le précédent chapitre que, pour arriver aux petits salons et aux cabinets du restaurant, il fallait traverser la grande pièce où les charpentiers étaient attablés.

On voyait de temps en temps un garçon, toujours le même, portant des plats et des bouteilles, se diriger d'un pas discret vers un cabinet voisin où la consommation devait être formidable.

Les choses se passaient d'ailleurs avec le plus grand calme et l'on entendait seulement parfois à travers les portes closes, s'envoler de gros éclats de rire, de petits cris féminins, et des refrains de chansons à boire, mais ces bruits étaient faibles et personne n'y accordait la moindre attention dans le grand salon.

Tout à coup il se fit un mouvement considérable d'allées et de venues : — les garçons de l'établissement, au nombre de trois ou quatre, prirent à la fois le chemin du cabinet : — les éclats d'une violente discussion retentirent et le maître de la maison ne tarda point à suivre lui même ses employés.

M. Raymond l'arrêta au passage.

— Qu'y a-t-il donc ? — lui demanda-t-il — on croirait qu'il se passe là-dedans quelque chose d'extraordinaire......

— Non, monsieur, rien d'extraordinaire, — répondit le restaurateur — mais une scène très-désagréable qui malheureusement pour nous, ne se renouvelle que trop souvent...... — Un quidam assez bien vêtu et dont la mine, sans être bonne, tant s'en faut, n'avait rien de tout à fait suspect, est venu diner ici avec deux donzelles...... — Vous comprenez qu'on ne peut pas dire au gens, avant de les servir : — *Montrez-moi ce que vous avez dans votre porte-monaie !...* — On éloignerait les les clients de passage qui souvent sont les meilleurs......... — Autant vaudrait fermer la maison !... — Bref, le quidam fit une grosse dépense, mangea du gibier, but du bon vin...... sa note se monte à cinquante francs !...... et tout à l'heure, quand on lui a porté l'addition, il a négligé de la solder sous le prétexte frivole qu'il avait égaré sa bourse...... — Vous comprenez que c'est une *couleur*, et que je ne donne pas là-dedans !...... — Il reviendra payer demain !... — dit-il — va-t'en voir s'ils viennent Jean !... — On lui a proposé d'envoyer un garçon avec lui, chez lui, toucher l'argent.... — il refuse, d'un air d'insolence...... — Il tempête !...... il menace !...... — Les deux donzellles poussent les hauts cris, et tout cela est fort ennuyeux dans une maison bien tenue et qui se respecte......

— Qu'allez-vous faire ?... — demanda M. Raymond.

— User d'un moyen extrême qui réussit assez souvent... — répliqua le maître du logis — je vais adresser une dernière sommation à mon chevalier d'industrie, et ensuite j'enverrai chercher la garde pour le conduire au poste......

— C'est très bien — fit observer M. Roymond ; — mais, si l'individu en question n'a pas d'argent, à quoi cela vous servira-t-il ?...

— D'abord, à n'avoir pas été dindonné impunément... — Et puis voyez-vous, monsieur, ces sortes de gens ont toujours de mauvais antécédents qu'ils cachent de tout leur pouvoir... — La garde et le commissaire leur inspirent un solutaire effroi...... — Ils savent bien qu'une fois entre les griffes de la police, ils n'en sortiront plus.... — Au moments d'être arrêtés, ils font feu des quatres pieds et trouvent des ressources... — Ils se séparent de quelque bijou mal acquis...... ou bien ils en voient chez un ami...... chez un ancien complice, et, par une adroite menace de chantage, ils le décident à payer pour eux...

— Il me semble — murmura le conducteur chef avec un sourire contraint — que voilà de l'argent dont la source est bien impure...

— Ah ! je ne dis pas le contraire, mais cela ne me regarde en rien,.. — Je n'ai même pas besoin de laver mes mains après l'avoir reçu...... — On me doit, — on me paye...... — le reste n'est pas mon affaire...

— C'est juste, et je comprends que vous ayez la bon droit pour vous... — Mais, à votre place, j'aimerais mieux perdre cinquante francs que de me donner tout ce tracas...

— Là ! monsieur, est-ce que c'est possible ?... — s'écria le restaurateur.

— N'êtes-vous donc pas le mal, tre chez vous ?...

— Je suis le maître, assurément et la somme en elle-même est peu de chose......

— Eh bien ?....

— Mais si l'on venait à apprendre que je nourris splendidement et que je laisse partir bénévolement, sans toucher un sou, les industriels de l'espèce de mon drôle, tous les gredins affamés et gourmands de Paris et de la banlieue (et Dieu sait qu'il n'en manque pas !...) viendrait dévorer mes primeurs et mettre ma cave à sec !.... — Il ne me resterait, monsieur, qu'à déposer après-demain mon bilan...... — Grand merci !.... — Je vais faire ma troisième et dernière sommation...... — Puis, aussitôt après, au poste, vivement !......

Et le restaurateur se dirigea vers le cabinet.

Ce qui précède avait excité vivement l'attention et éveillé l'intérêt des compagnons. — Ils prêtèrent l'oreille et ils entendirent, au bout d'un instant, plusieurs voix monter à la fois au diapason le plus haut et se fondre en une cacophonie bruyante et discordante.

Cela dura quelques secondes, puis des portes s'ouvrirent avec une extrême violence, et le personnage à propos de qui tout ce tapage et tout ce scandale avaient lieu, fit une entrée peu solennelle dans le grand salon.

Il se débattait énergiquement, et avec forces jurons, mais sans le moindre succès, entre les mains de deux garçons de service qui le tenaient chacun par un bras, tandis qu'un troisième le poussait par derrière et le contraignait à marcher.

Le maître de la maison venait ensuite.

(A continuer.)

— "Est-il possible que M. Godfrey soit déjà hors de son lit et à l'ouvrage, guéri par un remède aussi simple ?"

"C'est pourtant le cas, et simplement par l'usage des Amers de Houblon. Il y a à peine dix jours, les médecins l'avaient condamné et déclaré qu'il devait infailliblement mourir."

Eh bien ! puisqu'il en est ainsi, je vais de ce pas en acheter pour mon pauvre George. Je sais que le houblon est salutaire."

Carte.—A tous ceux qui souffrent des erreurs ou des égarements de la jeunesse, de l'affaiblissement des nerfs, d'un dépérissement prématuré, de la perte de la virilité, etc ; je veux envoyer *gratis* le moyen de se guérir. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans le sud de l'Amérique. Envoyez une enveloppe portant votre adresse au Révérend Joseph T. Inman, Station D, New York City—c A c.

Vive la Naphthaline ! Vive la Naphthaline
Victoire ! Victoire ! Victoire
La meilleure chose pour les Cheveux !
Victoire ! Victoire ! Victoire !
D'Halifax à Manitoba,
On emploie la Naphthaline pour les Cheveux !

7 Janvier.—a



En vente chez tous les marchands détailleurs. 191 a

SERVEZ-VOUS
DE LA
Ceinture Curative Galvanique
BANDES.
Fausses Semelles

A vendre chez tous les Pharmaciens.

Prix ....$1.00 a $2.00

Essayez le FLUIDE ELECTRIQUE pour guérir le Rhumatisme Chronique et Inflammatoire.

20 Janvier. 120—c

PROVERBES

"Nul ne peut être malade lorsque l'estomac, le sang, le foie et les rognons sont dans un état sain, et c'est ce qu'on obtient en se servant des Amers de Houblon."

"Les Amers de Houblon sont toniques très nourrissant, un apperitif puissant, un fortifiant, et le premier curatif du temps."

"Impossible d'être longtemps malade si vous faites usage des Amers de Houblon."

"Pourquoi tant de guérisons opérées par les Amers de Houblon ?"

"Parce qu'ils donnent une bonne digestion, enrichissent le sang et donnent le bon fonctionnement à tous les organes."

"Quelle que soit la maladie dont vous souffrez ou l'état de votre esprit, soyez certain que les Amers de Houblon vous feront du bien."

"N'oubliez pas que les Amers de Houblon ne font jamais de mal, mais toujours du bien, et cela, toujours et sans cesse."

"Servez-vous des Amers de Houblon pour purifier votre sang, régulariser votre estomac et vous donner une bonne haleine."

"Les Amers de Houblon, calment les nerfs et provoquent le sommeil réparateur."

"Les Amers de Houblon font disparaître la torpeur du foie et la maladie des voies urinaires, deux causes de trouble dans l'organisme et qui mettent la santé en danger."

Essayez les AMERS DE HOUBLON pour la toux et toute autre douleur.

A VENDRE PAR TOUS LES PHARMACIENS.

Hellebore, Hellebue, Hellebue Pour détruire les chenilles,etc. Vert de Paris de première qualité insurpassable pour la destruction de la mouche à patates. Les prix varient suivant la qualité. Eaux minérales à vendre en barils, au gallon et en bouteilles. Eaux de Vichy, de St. Léon, Plantagenet, etc. Jus de limon concentrée. Cordial fait avec le jus de limon concentrée. Jus de limon concentrée des Indes. 25c la bouteille d'une chopine, ou $2.50 la douzaine. Apéritif d'Enos, $1.00 la bouteille. Poudres de Seidlitz, garanties fraiches et possédant le poids voulu. Graines pour jardins, ou champ. Bureau de télégraphie ouvert à 8 heures A. M., et à 9 heures P. M. On prend des commandes pour la glace chez D. Morrice & Cie. Il y a une sonnerie de nuit et des personnes se tiennent à toutes heures du dimanche à la pharmacie. Toutes les prescriptions sont préparées par le soussigné lui-même.

J. A. DAWSON,
Chimiste et Pharmacien breveté.

31 Mai 221—r

La cause de la popularité toujours croissante de la

VITALINE de GRAY

Et qui en fait le remède du jour, c'est qu'elle répond à l'attente de tous ceux qui s'en servent et accomplit toutes les guérisons mentionnées dans la brochure que vous êtes prié de lire attentivement. Achetez en une bouteille, faites en usage en suivant la direction et vous obtiendrez du soulagement et serez parfaitement satisfait. Le prix est d'une piastre la bouteille.

En vente chez tous les droguistes.

"The Gray Medecine Co."

221 TORONTO.

REMÈDE SPECIFIQUE DE GRAY

TRADE MARK. TRADE MARK.



Le GRAND Remède Anglais. — Une guérison infaillible pour la faiblesse séminale, la spermatorrhée, l'impuissance et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes honteuses : perte de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissement de la vue, décrépitude prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consomption ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous envoyons *gratis* par la malle. Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à $1 le paquet ou six paquets pour $5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.

CIE. DE MEDECINE DE GRAY,
Toronto, Ontario, Canada.

En vente à Montréal chez tous les droguistes en gros et en détail et dans tous les endroits du Canada et des Etats-Unis.

N. B. — L'extension de notre commerce nous a obligés à transporter notre domicile à Toronto, où toutes communications devront à l'avenir nous être adressées.

8 Mai. 203 a

F. ST. LOUIS,
CHIMISTE ET PHARMACIEN
Ci-devant Gérant du Magasin de feu J. HAWKES,
No. 441, Rue St. Laurent
MONTREAL,

Tient un assortiment complet de Médecines pures, Parfumeries choisies, Pomades et Brosses à Cheveux, Dents et Habits, etc. En demandant au public de lui accorder son patronage, M. St. Louis l'assure que toutes les prescriptions et recettes de familles qui lui seront confiées seront soigneusement et promptement préparées par lui-même, avec des médecines d'une force et d'une pureté sans reproche. Entrée à toutes heures le Dimanche et la nuit. Résidence sur les lieux. Cloche de Nuit. Médecins de la campagne servis à u marché.

13 Janvier. 105—a c

Le Dr. M. H. Utley

Qui est bien connu de la plupart des citoyens de Montréal et dans toute la Province comme médecin homœpathique, après une absence de trois ans, est revenu en cette ville pour y résider, continuera à pratiquer au No. 1366, Rue Ste. Catherine, où on peut le consulter de 9 à 11 heures a.m., et de 2 à 4 heures p.m., et le soir.

27 Novembre. 63—a

W. H. DION YOUNG, D.D.S.
Gradué du Collège Dentaire de Philadelphie en 1873,
DENTISTE
300½, Rue Notre-Dame
Chirurgie et Mécanique Dentaire suivant toutes les améliorations modernes.

Une attention toute particulière donnée à l'administration des Anesthétiques sous la surveillance d'un médecin expérimenté.
300½, *Rue Notre-Dame.*

27 Août. 293—a

Moulins à Café et Epices de la Cité.
MURRAY & MARROTTE
Fabricants et Importateurs de CAFÉS, EPICES, etc., etc.,
605, RUE CRAIG
[Près de la Station de Feu No. 1.]
Café grillé et Epices moulues pour le commerce avec les derniers mécanismes améliorés.

12 Mars. 156—r

Farine préparée pour les Patisseries.

Cette Farine a reçu la récompense d'UNE MEDAILLE D'HONNEUR à la Grande Exposition Internationale de Paris.

Le public est respectueusement invité de se méfier des imitations inférieures que l'on met en vente aujourd'hui. Ne vous servez seulement que de la farine préparée de BRODIE & HARVIE.

Demandez-la et n'en prenez pas d'autre. En vente chez tous les Epiciers.

Brodie & Harvie
Coin de Rues Craig et Bleury.

22 Janvier. 113—a

HUILE extra pour graisser les Machines !— La véritable seule porte la marque de commerce ci-dessus. Cette huile a remporté tous les premiers prix aux Expositions depuis dix ans et a de plus remporté la seule médaille d'or qu ait jamais été offerte.

Je garantis mon huile comme étant supérieure à toutes celles en usage pour les machines et la seule livrée à moitié prix de sa valeur, pour approvisionner les Phares ou autres. S'adresser à

G. B. STOCK,
No. 58, Rue Church, Toronto.
Ou à
J. A. WILKS, Agent,
514, Rue St. Paul, Montréal.

10 Mars. 151—r

ALLUMETTES
TELEGRAPHE, TELEPHONE, etc
De qualité supérieure.
E. B. EDDY
CHAQUE BOITE GARANTIE
Demandez chez votre Epicier les Allumettes de Eddy.

H. A. NELSON & FILS,
Agents en Gros.

8 Novembre. 45—a k

DEMANDEZ LES BISCUITS
DE
STEINSON, AULD & Cie.
A VOTRE EPICIER.

1er Mai. 199—tm

PRIX EXTRA - EXPOSITION de la PUISSANCE

L'Ami du Cuisinier

LA POUDRE A BOULANGER est Manufacturée sous le patronage des consommateurs du Canada.

Le demande croissantes de l'Ami du Cuisinier démontre qu'elle est le choix du Peuple.

Vendue en détail partout.
Manufacturée seulement par
W. D. McLaren
55 & 57 rue du Collège, Montréal
2 Janvier. 111—r

FAITES USAGE DE LA *BAKING POWDER* DE PUTNEY. En vente chez tous les épiciers.

C. M. PUTNEY,
195 c a 40, Carré Victoria, Montréal.

ETABLI EN 1843.

DEMANDEZ TOUJOURS

Le Chocolat et le Cocoa de Webb

Les ingrédients les plus purs. Saveur délicieuse.

BON MARCHÉ.

Ils égalent les meilleurs produits des fabriques Françaises.

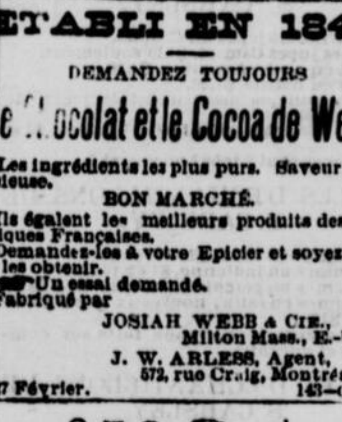
Demandez-les à votre Epicier et soyez sûr de les obtenir.

Un essai demandé.

Fabriqué par

JOSIAH WEBB & CIE.,
Milton Mass., E.-U.
J. W. ARLESS, Agent,
572, rue Craig, Montréal.

27 Février. 143—c r



Prepared only at the
MEDICAL HALL,
MONTREAL.

A vendre chez MM. Dufresne & Mongenais, rue Notre-Dame, Montréal. 181

KAOKA ! KAOKA !

QU'EST-CE QUE LE KAOKA ?

Le Kaoka, le nouveau breuvage, est le seul satisfaisant.

IL REMPLACE LE THE ET LE CAFÉ

Très-recommandé pour usage régulier aux repas ordinaires.

Ce qu'il y a de mieux pour suivre le régime diététique.

Le KAOKA est le tégument du bl saccharin.

Essayez-en un paquet. Demandez-le à votre épicier.

Prix : paquet de ½ lb, 10 cts.
paquet de 1¼ lb, 25 cts.

EMIL POLIWKA & CIE.,
36, *rue St. Sacrement,*
Seuls Agents.

26 nov.—67 a

Extrait de Liquide de Bœuf



DE LIEBIG

A vendre chez tous les Pharmaciens et dans toutes les Epiceries.

LA "VIENNA BAKING POWDER"

Est encore reconnue comme la poudre qui rend le pain et la pâtisserie plus blancs, plus légers et meilleurs que n'importe qu'elle autre. Si votre épicier ne l'a pas, demandez lui de vous la procurer.

C. M. PUTNEY, propriétaire,
26 Février.—143 a 40, Carré Victoria.

FER BRAVAIS

Adopté dans les Hôpitaux. (FER DIALYSÉ BRAVAIS) Recommandé par les Médecins.

Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc.

Le **Fer Bravais** *(fer liquide en gouttes concentrées)*, est le seul exempt de tout acide ; il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac ; de plus c'est *le seul qui ne noircisse jamais les dents.*

C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure un mois.

Dépôt Général à Paris, 13, rue Lafayette (près l'Opéra) *et toutes Pharmacies.*

Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrique ci-contre.

Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur *l'Anémie et son traitement.*

A *Montréal* : MM. LAVIOLETTE & NELSON.

OPPRESSIONS TOUX. RHUMES **ASTHMES** NÉVRALGIES CATARRHES

La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la Poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des organes respiratoires.

Exiger cette signature sur chaque Cigarette.

PARIS, Vente en gros, J. ESPIC, 128, rue Saint-Lazare.
A Montréal : LAVIOLETTE & NELSON, 209, Notre-Dame, coin de la rue St-Gabriel.

COPEAUX DE GOUDRON DE NORWÈGE
DU Dr BRISSAUD

Ce produit, dont la popularité en France a été instantanée pour les maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, est surtout indispensable pendant les chaleurs. L'usage journalier de l'Eau de Copeaux de Goudron combat les Maladies septiques épidémiques. C'est un préservatif contre la fièvre périodique et intermittente. *(Lire le prospectus du Dr Brissaud.)*

VENTE EN GROS, à Paris, chez MM. LIEUTARD & Co, Boulevard de Sébastopol, n° 88.
Agents pour le *Canada* : MM. LAVIOLETTE & NELSON, Pharmaciens.

BAUME OPODELDOC
CHLOROFORMISÉ DE LEMAIRE

Membre de la Société française d'hygiène, 14, rue de Grammont, Paris

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Leamington Warwickshire de 1877

Employé avec un grand succès dans les *Rhumatismes*, la *Goutte*, les *Douleurs articulaires*, les *Points de côté*, les *Epanchements de synovie*, etc.

(MODE D'EMPLOI SPÉCIAL TRÈS PRÉCIEUX)

Montréal : LAVIOLETTE & NELSON, 209, Notre-Dame, coin de la rue Saint-Gabriel.

TAMAR INDIEN
Grillon

Fruit laxatif rafraîchissant contre **CONSTIPATION** et Hémorrhoïdes.

Paris, 27, rue Rambuteau. — Boîte : 2 fr. 50.
A *Montréal* : LAVIOLETTE & NELSON
209, Notre-Dame, au coin de la rue Saint-Gabriel.

SIROP ANTI-NERVEUX
du Docteur SAINT-DENYS

préparé par H. MAYAUD, [illegible]

Médicament nouveau, actif, agréable et n'occasionnant jamais de maux d'estomac.

Le Sirop Anti-Nerveux du Dr Saint-Denys est aujourd'hui, grâce aux nombreuses cures obtenues dans les Hôpitaux de Paris et de province, le plus employé et le plus efficace dans le traitement des affections qui, ayant leur point de départ dans le système nerveux, réagissent d'une façon si terrible sur l'organisme :

ÉPILEPSIE, HYSTÉRIE, ÉCLAMPSIE, DANSE DE SAINT-GUY, SPASMES, CONVULSIONS.	HYPOCONDRIE, MÉLANCOLIE, VAPEURS, INSOMNIE, VERTIGES, NÉVRALGIES.	ETOUFFEMENTS, TREMBLEMENTS, ALCOOLISME CHRONIQUE, SURDITÉ NERVEUSE, RHUMATISME, ASTHME,	TOUX NERVEUSE, COQUELUCHE, FIÈVRE, MIGRAINE, PHTHISIE,

DRAGÉES ANTI-NERVEUSES

Les Dragées du Dr Saint-Denys, simultanément employées avec le Sirop, peuvent être considérées comme le complément du traitement des maladies nerveuses qui résistent fort souvent aux médicaments les plus actifs : **Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy,** etc.

Elles sont indiquées d'une façon générale dans toutes les maladies graves des nerfs.

Montréal : LAVIOLETTE & NELSON.

PASTILLES
DE SOUS-NITRATE DE BISMUTH DE LEMAIRE

Membre de la Société française d'hygiène, 14, rue de Grammont, Paris

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Leamington Warwickshire de 1877

Les Pastilles, astringentes et antiseptiques, conviennent particulièrement aux jeunes enfants qui souffrent de coliques et de diarrhée ; elles sont employées avec succès chez les grandes personnes, dont les digestions sont habituellement laborieuses et s'accompagnent de douleurs d'entrailles avec diarrhée ou tendance à la diarrhée.

Montréal : LAVIOLETTE & NELSON, 209, Notre-Dame, coin de la rue Saint-Gabriel.

ELIXIR ALIMENTAIRE DUCRO

Médaille d'Argent, Paris 1874 — *Médaille d'Or, Compiègne 1877*

Cet Elixir possède un GOÛT TRÈS-AGRÉABLE, rappelant celui du curaçao, et contient les éléments nutritifs solubles de la viande.

Indiqué aux personnes à qui l'usage de la viande crue est conseillé et qui ne peuvent vaincre la répugnance qu'elle leur inspire.

RÉVEILLE L'APPÉTIT — RÉTABLIT LES FORCES

Conseillé dans toutes les maladies et convalescences où il importe de réparer les pertes de l'économie : Anémie, Chlorose, Appauvrissement du sang, Maladies de langueur, etc.

Le Flacon : 3f 50. Paris, 20, pl. des Vosges et toutes les pharmacies.

MEDAILLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878

EAUX MINÉRALES NATURELLES de VICHY

ELISABETH & Ste MARIE

« Les seules Eaux préférables pour leur usage loin de la source. »

Paris, Rue Saint-Lazare, 124. Dr TROUSSEAU.

PARFUMERIE GELLÉ FRÈRES

35, rue d'Argout, Paris — PARIS 1878

Exposition 1878 — Médaille d'or

PATE DENTIFRICE GLYCÉRINE

Procédé d'Eug. DEVERS
LAURÉAT DE PHARMACIE — Médaille d'Or

Cette pâte conserve aux dents leur beauté et calme l'inflammation des gencives

Le meilleur des Dentifrices et cependant le seul mis à la portée de tous.

Ce produit vous convaincra de la supériorité de la Parfumerie à la GLYCÉRINE de DEVERS, chimiste.

DRAGÉES MEYNET D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE

Plus efficaces que l'huile. Ni dégoût, ni renvoi. Emploi en toute saison

VIN DE LA CHARITÉ de MEYNET

Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Maladies de cœur, Hydropisie.

Paris, Pharmacie MEYNET, 31, rue d'Amsterdam
Montréal : Dépôt Phie LAVIOLETTE & NELSON

VIN ANTI-DYSPEPTIQUE et RECONSTITUANT de PAPON

de l'avis de tous les Médecins, est supérieur aux autres remèdes pour guérir **Maux d'estomac, Digestions pénibles, Pâles couleurs, Appauvrissement du sang,** etc.

Dépôt à Paris, 2, place Vendôme, Pharmacie GALLOIS
A *Montréal* : Phie Laviolette & Nelson.

THYMOL-DORÉ

Supérieur à tous les produits similaires pour assainir les chambres des malades et désinfecter les appartements. Il jouit d'une efficacité souveraine pour les soins de la toilette, en bains, lotions, etc. C'est le meilleur produit et le plus actif à employer en temps d'épidémie pour prévenir la contagion de la fièvre typhoïde, petite vérole, scarlatine, coqueluche, etc. — Le flacon : **2** francs.

SAVON AU THYMOL-DORÉ
Hygiénique et conservateur de la peau.

THYMOLINE-DORÉ
POUDRE VELOUTÉE IMPALPABLE

DÉPOT GÉNÉRAL : 20, RUE RICHER, PARIS,
A *Montréal* : Laviolette & Nelson.

PATERSON & FRERES,

IMPORTATEURS DIRECTS DE

Marchandises de Modes

ET

D'OUVRAGES EN PAILLE.

Nouveaux Chapeaux Leghorn.
Nouveaux Chapeaux Leghorn à rebords.
Nouveaux Chapeaux, le vrai chapeau d'éclisses.
Nouveaux Chapeaux en imitation d'éclisses.
Nouveaux Chapeaux Toscans.
Nouveaux Turbans de fantaisie.
Nouveaux Chapeaux Fayal.
Nouveaux Chapeaux garde-soleil pour Dames, Demoiselles et Enfants.

22, — Rue Ste. Hélène, — 22
MONTREAL

58 et 60, Rue Wellington Ouest,
TORONTO.

29 Mai. 220—um

VIGNOBLE BEACONSFIELD

En 1877, M. Menzies établit ce vignoble, et l'an dernier, quand le succès eut couronné ses efforts, il forma une société avec M. G. F. Gallagher, de Rochester, (N.-Y.) Ce dernier n'a contribué en rien à cette entreprise et dans le cours du mois de février dernier, il institua une action en dissolution de la Société Gallagher et Cie.—Déjà un protet a été signifié à la demande de son ex-associé ; et ce, apparemment dans le but d'empêcher l'exploitation du Vignoble jusqu'à ce que la saison fut tellement avancée qu'il y eut toute impossibilité de réaliser des profits.

Dans l'intervalle, cette société (Gallagher et Gauthier) a loué une propriété sur laquelle aucune vigne n'avait été plantée. Elle lui a donné le nom de Vignoble Beaconsfield et a offert en vente des vignes provenant soi-disant de ce vignoble, mais qui en réalité ont été récoltés aux Etats-Unis.

Nous nous permettons donc de déclarer que MM. Gallagher et Gauthier n'ont jamais eu aucun intérêt dans notre vignoble, qui est l'ancien Vignoble Beaconsfield, et il ne peut en exister d'autres du même nom. On ne peut se procurer les vignes Beaconsfield que dans notre maison seulement. Nous possédons un assortiment considérable et très choisi et nos affaires n'ont nullement souffert des procédures de M. Gallagher.

Pour les plantations du printemps, nous offrons en vente tout ce stock, sous la raison sociale de

MENZIES & CIE.,
Vignoble Beaconsfield,
Beaconsfield, [Pointe-Claire.]

29 Avril 1880.—197

Glace ! Glace ! !

Pour se mettre à l'unisson avec les autorités civiques qui depuis quelques années, se sont occupées avec tant de soin de préserver le public contre les maladies épidémiques et autres, les soussignés ont pris les moyens de fournir aux citoyens de Montréal la meilleure qualité de glace qu'il soit possible de désirer.

Ils ont fait leur provision de l'autre côté du fleuve, à St Lambert, où l'eau coule toujours claire, pure et limpide.

Leur glace, soumise à l'analyse la plus scrupuleuse, a été trouvé irréprochable.

Ils ont donc raison de compter sur la clientèle de tous ceux qui tiennent à conserver la santé de leur famille en ne les exposant pas à boire de l'eau ou manger des aliments contaminés par les impuretés qui se rencontrent souvent dans la glace mal choisie.

Leurs prix modiques, comme par le passé, offrent à tous la plus grande facilité. On peut le voir par la liste suivante :

(La saison est du 1er Mai au 1er Octobre)

10 lbs	par jour pour la saison	....	$ 4.00
20 lbs	—	—	6 00
30 lbs	—	—	8 00
40 lbs	—	—	10 00
50 lbs	—	—	12 00
	AU MOIS.		
10 lbs	— pour un mois	....	$1 00
20 lbs	—		1 50

Deux livraisons le samedi. Le tout payable d'avance.

Nous fournirons aussi de la glace dans le mois d'octobre aux prix mensuels. [Trois livraisons par semaine.

Les personnes qui auront besoin d'une grande quantité sont priés de bien vouloir s'adresser aux soussignés, et nous les assurons d'avance qu'elles seront satisfaites

La qualité de la glace devant être une considération pour ceux qui s'occupent de leur santé, nous leur dirons que toute notre glace a été prise à St. Lambert, près du Pont Victoria, c'est-à-dire qu'aucun détritus n'y est mêlé et que la glace formée de l'eau stagnante des petites rivières ne saurait lui être comparée pour la pureté, ni sous aucun autre rapport.

Nul employé n'est autorisé à vendre de la glace, mais tous sont tenus d'être polis et de remplir leur devoir avec diligence. Les rapports de toute contravention à cette règle seront reçus avec remerciements.

J. CHRISTIN & CIE.,
149, Rue Sanguinet.

22 Avril. 190

Toiture composée de Plombagine, Mica et Pierre de Savon.

La plus durable, la meilleur marché, la plus forte et la plus légère maintenant en usage. Elle n'est pas affectée par le climat, est indestructible et résistible au feu. La toiture de ciment de SPARHAM posée depuis sept ans est tout à fait intacte et a donné satisfaction entière. Références de Montréal : A. G. Fowler, architecte ; Compagnie de Coton de Montréal, travaux à Valleyfield ; A. Buntin & Cie., machines à papier de Valleyfield ; Peck, Benny & Cie ; A. McDougall, Ecr., 124, rue Mackay ; W. King, Ecr., de Rogers et King ; T. Harrison, Ecr., 86, rue Bleury, et autres.

A. S. HALL, Seul Agent,
773, Rue Craig.

2 Février. 132

VITRAUX POUR COUCHES CHAUDES

HUILE DE LIN,
TEREBENTHINE,
PEINTURES,

Les Vernisseurs et les Peintres trouveront un assortiment complet chez

S. H. MAY & CIE.,
474, Rue St. Paul.

1er Avril. 172—1m k

Thos. Sonne

Manufacturier de

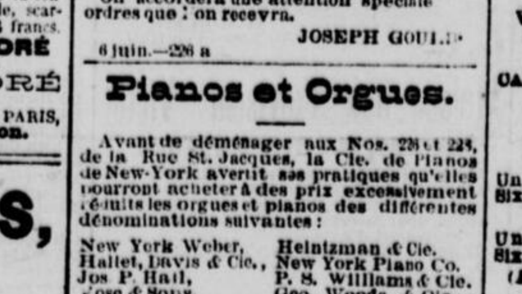
VOILES,
TENTES,
AUVENTS,

Couvertures de Chevaux et de Voitures.

Aussi, Tentes et Toiles goudronnées à louer.

279 et 281, rue des Commissaires, Montréal

16 juillet.—a c



DEMÉNAGEMENT.

Ayant transporté son bureau d'affaires à un endroit très-fréquenté,

No 1, Place Beaver Hall

Le soussigné attire respectueusement l'attention du public sur son assortiment considérable de Pianos Steinway, Chickering Decker Frères, Gabler et Emerson, et sur son assortiment varié d'ORGUES DE SALON de Mason & Hamlan.

Tous ces instruments sont à vendre aux prix les plus réduits et aux conditions plus favorables.

Pianos à louer à tous les prix comme l'ordinaire.

Pianos accordés, déménagés, réparés, etc par des ouvriers d'expérience.

On accordera une attention spéciale ordres que : on recevra.

JOSEPH GOULD.

6 juin.—226 a

Pianos et Orgues.

Avant de déménager aux Nos. 226 et 228, de la Rue St. Jacques, la Cie. de Pianos de New-York avertit ses pratiques qu'elles pourront acheter à des prix excessivement réduits les orgues et pianos des différentes dénominations suivantes :

New York Weber,	Heintzman & Cie.
Hallet, Davis & Cie.,	New York Piano Co.
Jos P. Hall,	P. S. Williams & Cie.
Vose & Sons.	Geo. Woods & Cie.—Orgues.
	Cie. de la Nouvelle-Angleterre—do

On peut voir les échantillons de ces magnifiques Pianos au magasin No. 183, de la Rue St. Jacques.

On pourra aussi se procurer à la même place les catalogues de ces différents établissements.

LA CIE. DE PIANOS DE NEW-YORK.

12 mai. 205

PIANOS

Neufs et de seconde main à prix réduit
Célèbres Orgues de Bell.

10—Place Phillips—10

22 août.—a 289

BONS PIANOS A VENDRE A BON MARCHÉ.

Nous avons actuellement en mains une douzaine d'excellents Pianos d'occasion qu nous avons pris en échange pour des Weber et autres. Nous les avons fait réparer et ce sont maintenant de très bons instruments. Les personnes qui n'ont pas les moyens de se procurer un Piano dispendieux feront bien de nous faire une visite pour voir ceux que nous avons et que nous vendrons à bon marché.

COMPAGNIE DE PIANOS DE NEW YORK.

Jacques

8 Novembre 67

VOYEZ CECI !

LA MACHINE A TOUT BROYER,

(BREVETÉE DERNIEREMENT)

Est employée journellement dans deux endroits différents de Montréal pour broyer les PHOSPHATES et tous les produits minéraux, et ce depuis une à huit tonnes à l'heure.

Le travail est parfaitement exécuté et les produits sont réduits en poudre très-fine.

Le grain, l'avoine, le sarrazin et toutes les céréales sont réduites en farine, à raison de cent minots par heure.

VENEZ VOIR OU ECRIVEZ AU

No. 26, Rue de l'Hopital

203 MONTREAL.

MOUCHES A PATATES. — Assurez votre récolte de patates en employant le plus pur Vert de Paris.

ELLEBORE.—Détruisez toutes les Chenilles sur les groseilliers en employant le pur llebore blanc. En vente chez

G. L. WIGHT, Pharmacien,
Coin des rues St. Joseph et Richmond.

juin—a 231

Servez-vous du Fil de Clapperton.

SOUMISSIONS

POUR

APPROVISIONNEMENTS DE LA PRISON.

Bureau du Shérif,
Montréal, 8 Mai 1880.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI MIDI, le 21me jour de Juin prochain pour les approvisionnements suivants pour l'usage de la Prison de Montréal, pour un an, à partir du 1er jour de Juillet prochain, savoir :

Bon Bœuf sain avec les os.
Même qualité de bœuf sans os.
Lard salé.
Meilleure qualité de Pain Bis.

Pour être livré régulièrement à la Prison en telles quantités qui peuvent être requises de temps en temps.

La plus basse soumission ni aucune autre ne sera nécessairement acceptée.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
219 Shérif.

SOUMISSIONS POUR COMBUSTIBLE.

Bureau du Shérif,
Montréal, 26 Mai 1880.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues à ce Bureau, jusqu'à LUNDI MIDI, le 21me jour de JUIN prochain, pour les quantités suivantes de combustibles pour le PALAIS DE JUSTICE et la PRISON, savoir :

600 TONNES DE CHARBON MOU (steam coal), la meilleure qualité et libre de poussière et de saletés, devant être pesé sur la balance publique.

10 TONNES DE CHARBON ANTHRACITE, pour Poële et de la meilleure qualité.

135 CORDES DE BOIS, ERABLE et MERISIER—par quantité égale, sain, coupé durant l'hiver dernier, sans buches ni branches, pas moins de trois pieds de longueur, mesure française, à une pointe à la coupe.

55 CORDES DE BOIS, EPINETTE ROUGE de la même qualité et longueur.

Pour être livré le ou avant le 15me jour de JUILLET prochain, comme suit :

250 Tonnes de charbon, 75 cordes de bois d'érable et de merisier, et 30 cordes d'épinette rouge, au Palais de Justice, le charbon devant être placé dans les écuries et le bois cordé dans le hangar ou dans la cour, et le reste du charbon mou et du bois à la prison, le charbon devant être placé dans le hangar à charbon et le bois cordé dans la cour, et le charbon anthracite à la prison des femmes. Le tout aux dépens de l'entrepreneur.

La plus basse soumission ni aucune autre ne sera nécessairement acceptée.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
219 Shérif.

Avis Public

Le soussigné fera application à la Législature de Québec, à sa prochaine session pour la passation d'un Bill autorisant le Barreau de la Province de Québec, section de Montréal, à l'admettre au nombre de ses membres.

GEO. A. HUGHES.

Montréal, 21 Mai 1880. 215 j

Avis Public

Est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, il sera présenté un projet de loi pour permettre d'étendre à seize ans les termes de paiement de la somme de deniers à être imposée dans la Paroisse de St. Henri des Tanneries, par acte de cotisation, dans le but d'acquitter une partie de la dette encourue pour construction de l'Eglise Paroissiale et ses dépendances ; et pour autres fins.

Montréal, 20 Mai 1880. 215—cs

LA "MONTREAL ELECTRIC LIGHT COMPANY" s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session pour obtenir un acte d'incorporation pour la "*Montreal Electric Light Company,*" avec pouvoir de fournir de la lumière et un pouvoir moteur et dans la Ville et le District de Montréal, produite par l'électricité et tous les pouvoirs nécessaires à ces fins.

ABBOTT, TAIT, WOTHERSPOON & ABBOTT,
Solliciteurs des Appliquants.

Montréal, 21 Janvier 1880. 113

La Minerve,

JOURNAL QUOTIDIEN

PRIX D'ABONNEMENT.

CANADA

VILLE	—Un an	$6.00
do	—Un an, d'avance	5.00
do	—Six mois	3.00
do	—Six mois, d'avance	3.00
CAMPAGNE,	—Un an	5.00
do	—Un an, d'avance	4.00
do	—Six mois	3.00
do	—Six mois d'avance	2.50

ETATS-UNIS :

Un an, (payable d'avance) en or	$5.00
Six mois " "	2.50

FRANCE

Un an	$1.60
Six mois	6.0

(Frais de Port payés par les Editeurs

TARIF DES ANNONCES.

	Par ligne
Première insertion	$0.10
Autres insertions si insérées tous les jours	0.05
Autres insert. trois fois par semaine	0.05
" " deux fois "	0.07
" " une fois "	0.08
Un mois ous les jours	1.00
Deux " "	1.50
Trois " "	2.00
Six mois " "	3.00
Un an " "	5.00
Avis de naissances, Mariages ou Décès	0.50

AVIS.

Toutes Notices et Avis spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privée et publiques, Concerts, etc., seront chargés vingt centins la ligne.

EDITION HEBDOMADAIRE

(Paraissant le Samedi matin.)

Un an, (payable d'avance) $1

(Frais de port payés par les Editeurs

ANNONCES.

		Par insertion
Une ligne		$0.10
do	trois mois	0.75
do	six mois	1.25
do	un an	2.0

On pourra lire *La Minerve* à York chez G. P. Rowell & Cie, agents de publicité qui la tiennent à l'usage du public.

DANSEREAU & CIE.,
Propriétaires